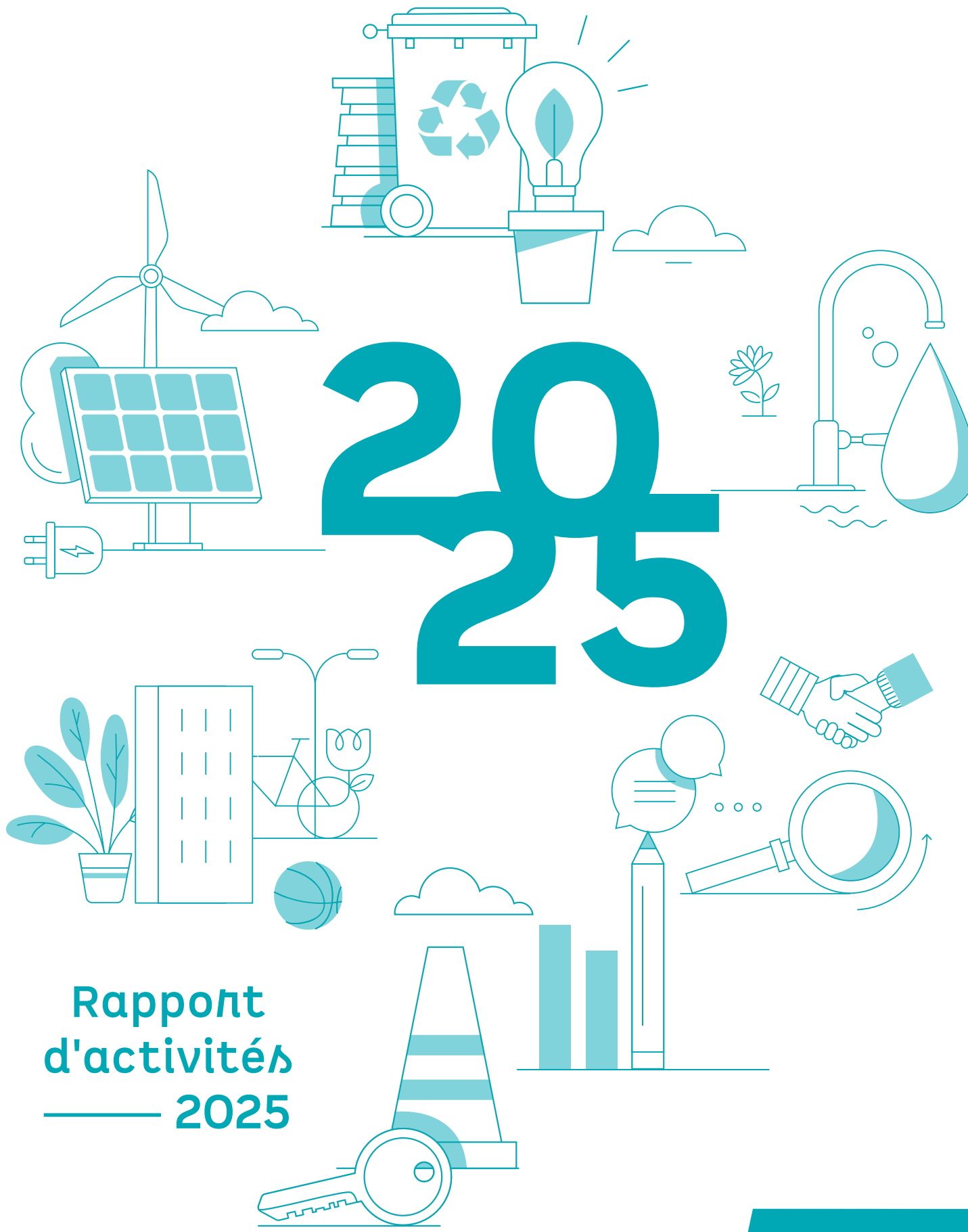
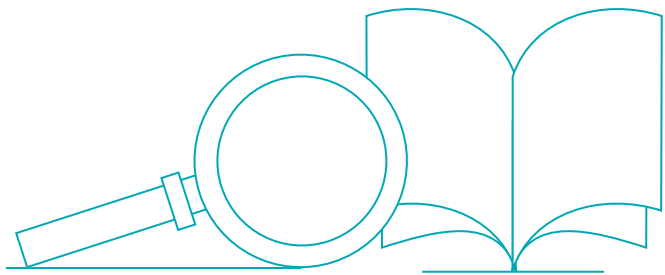




2025

Rapport
d'activités
— 2025

/ saint-
nazaire
agglo



Rapport d'activités — 2025

P.3 **Édito du président**

P.4 **Bâtir un avenir durable et solidaire**

- Direction de la transition écologique et climatique
- Direction de l'Urbanisme et de l'Aménagement Durable
- Direction du Patrimoine Immobilier
- Unité Partenariats et coopérations métropolitaines

P.16 **Innover et fédérer pour un service public performant**

- Direction des ressources humaines
- Direction des systèmes d'information
- Direction logistique

P.24 **Le service public au plus près des habitants**

- Direction espaces publics
- Direction de la mobilité
- Direction du cycle de l'eau
- Direction gestion et valorisation des déchets

P.36 **Des logements pour tous**

P.39 **Apprendre, grandir et s'épanouir ensemble**

- Direction des Loisirs Aquatiques
- Convention Territoriale Globale (CTG)

P.44 **Au cœur du lien avec les habitants du territoire**

- Accueil général et courrier
- Direction de la donnée

P.50 **Au service de l'action publique**

- Direction des finances
- Direction des Affaires juridiques et Commande publique
- Direction Coordination et Accompagnement Administratif

P.60 **Améliorer les conditions de vie des habitants**

- Direction Initiatives associatives et Citoyenne

P.62 **Créer, innover et fédérer sur un territoire tourné vers l'avenir**

- Direction de la Culture



Édito

PAR DAVID SAMZUN,
PRÉSIDENT DE SAINT-NAZAIRE AGGLOMÉRATION - LA CARENE

L'année 2025 illustre pleinement la capacité de Saint-Nazaire Agglo à agir concrètement pour répondre aux grands défis de notre territoire.

Face aux transitions écologiques, énergétiques, numériques et sociales, notre agglomération poursuit sa transformation avec une ambition claire : améliorer durablement le quotidien des habitantes et des habitants.

Ce rapport d'activité témoigne de l'engagement collectif des élus, des agents et de nos partenaires. Développement des mobilités durables avec hélyce+, rénovation et modernisation des équipements publics, production d'énergies renouvelables, préservation des ressources naturelles, accompagnement des communes et des habitants : autant d'actions menées au service d'un territoire attractif, solidaire et résilient.

Dans un contexte exigeant, marqué par des contraintes budgétaires et des évolutions rapides, Saint-Nazaire Agglo continue d'investir et d'innover pour préparer l'avenir. Les résultats présentés dans ce document traduisent une volonté constante : construire une agglomération utile, proche et attentive aux besoins de chacun.

Je tiens à remercier l'ensemble des agents et des partenaires mobilisés au quotidien pour faire vivre le service public et porter cette ambition collective.

DGA FABRIQUE DU TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

Bâtir un avenir durable et solidaire

En 2025, la DGA Fabrique du Territoire Écologique a renforcé son rôle central dans la construction d'un territoire résilient, sobre et innovant. Entre transition énergétique, préservation des écosystèmes et urbanisme durable, ses actions ont permis de concilier développement économique, qualité de vie et respect de l'environnement, au service des générations présentes et futures.

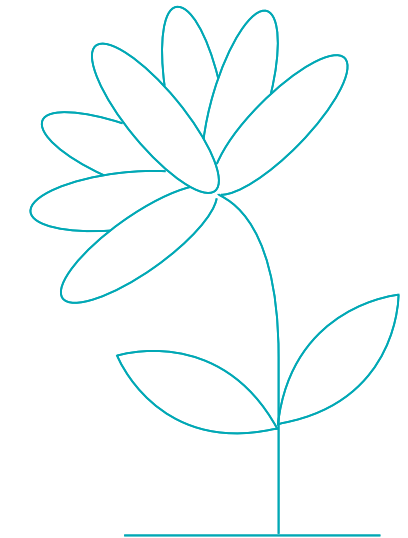
1 - Direction de la transition écologique et climatique

FAITS MARQUANTS 2025

/// QUALITÉ DE L'AIR

L'Agglomération a validé le Plan d'Action Qualité de l'Air (PAQA) 2025-2030, qui comprend 22 actions concrètes organisées autour de trois axes principaux :

- Mieux comprendre pour mieux agir :
 - Améliorer la connaissance des enjeux et renforcer la sensibilisation des habitants.
- Réduire les émissions de polluants :
 - Agir sur les sources de pollution liées à la mobilité, au chauffage résidentiel et à la transition énergétique industrielle.
- Protéger la population :
 - Promouvoir un urbanisme favorable à la santé et accorder une attention particulière aux crèches et aux écoles.



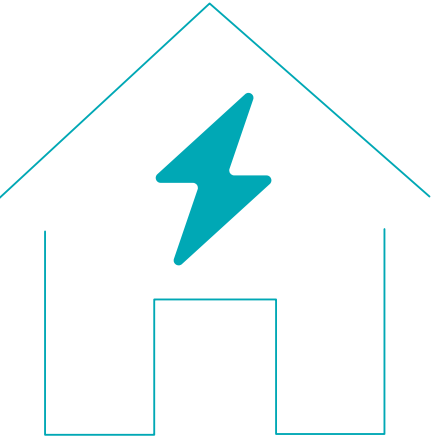
/// RÉSEAU DE CHALEUR INDUSTRIALO-URBAIN ESTER

Le déploiement du réseau de chaleur ESTER se poursuit. En 2025, le délégataire Dalkia a posé 4 km de canalisations entre août et décembre. Par ailleurs, le permis de construire pour la chaufferie principale, située au pied du pont de Saint-Nazaire, a été délivré, et les travaux ont commencé.

Les études sur la récupération de chaleur fatale industrielle progressent, avec des résultats encourageants en phase de faisabilité. L'objectif est d'enrichir le mix énergétique et de renforcer la résilience du réseau.



Travaux de déploiement du réseau de chaleur ESTER.



/// PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE
DU PATRIMOINE BÂTI

En 2025, la facture énergétique de l'Agglomération a baissé de 26 % par rapport à 2023, grâce à une meilleure maîtrise de la consommation d'énergie et à une baisse du coût de l'énergie.

Par ailleurs, 228 000 € de subventions ont été obtenus dans le cadre du programme ACTEE pour financer :

- des audits,
- des études,
- des actions d'amélioration thermique.

Ces subventions concernent plusieurs équipements communaux, dont :

- l'école Marcel Pagnol et la médiathèque à Besné,
- le groupe scolaire Jules Ferry à Saint-André-des-Eaux,
- des bâtiments non scolaires à Saint-Nazaire,
- l'école maternelle Danielle Casanova à Trignac.

/// PHOTOVOLTAÏQUE

Les ombrières solaires du nouveau centre d'exploitation des bus électriques de la STRAN (d'une puissance de 987 kWc) sont désormais installées. Elles ont commencé à produire de l'électricité dans le cadre d'une boucle d'autoconsommation locale début 2026. Plusieurs sites de la STRAN, de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglo (direction du cycle de l'eau) sont concernés.

Le projet de centrale solaire Menée-Lambourg (7,7 MWc) à Trignac avance : le permis de construire est validé. Un dossier sera déposé en appel d'offres auprès de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) courant 2026 pour finaliser le montage financier et lancer les travaux.



Ombrières solaires au nouveau centre d'exploitation des bus électriques.

/// GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES
ET PRÉVENTION DES INONDATIONS

La Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) est une compétence intercommunale qui lie aménagement du territoire, gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations.

En 2025, Saint-Nazaire Agglo a :

- Engagé la restauration du ruisseau de Porcé pour un budget de 400 000 €.
- Financé, à hauteur de 718 000 €, le programme d'actions du Syndicat de Bassin-Versant du Brivet, qui inclut :
 - La restauration de 5,5 km de cours d'eau.
 - L'entretien de 6,2 km de canaux et des vannages.



Ruisseau de Porcé.



Signalétique pour la renaturation du ruisseau de Porcé.

/// PLAN MARAIS

Dans le cadre de la démarche « Plan marais », initiée en 2023, Saint-Nazaire Agglo a alloué 58 333 € en 2025 sous forme de fonds de concours. Ces subventions couvrent 50 % des travaux réalisés par les communes de :

- Saint-Joachim (marais indivis, curées de Fédrun et de Brécun).
- Saint-André-des-Eaux (ports de Tréhé et de la Chaussée neuve).

Ce montant s'ajoute aux 108 064 € déjà investis en 2024.



/// AGRICULTURE ET BIODIVERSITÉ

En 2025, l'Agglomération a obtenu le label Territoire Bio Engagé, conjointement avec la Ville de Saint-Nazaire. Cette distinction récompense les actions menées en faveur de l'agriculture biologique, qui représente 23 % de la Surface Agricole Utile (SAU) sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo (contre une moyenne nationale d'environ 10 %).

Ce label s'inscrit dans un contexte d'engagement fort de l'Agglomération, qui a adopté :

- Sa stratégie agriculture en juin.
- Sa stratégie biodiversité en octobre.

Ces deux stratégies ont été conçues pour se compléter et affirmer des engagements en matière d'agriculture, d'alimentation et de biodiversité. Elles offrent un cadre d'action cohérent avec les compétences de l'Agglomération.



Remise du Label Bio Engagé, le 2 juillet 2025.

2 - Dinection de l’Urbanisme et de l’Aménagement Dunable

FONCIER

Saint-Nazaire Agglo a signé en 2025 des actes notariés pour un montant total de 644 000 € (hors frais d’acte). Ces acquisitions concernent principalement :

- des terrains nus ou bâtis pour la construction de logements, dont des logements sociaux,
- des projets de renouvellement urbain en centre-bourg,
- des équipements, dont des voiries en zone d’activités économiques,
- le maintien d’activités agricoles sur le territoire.

Par ailleurs, plusieurs cessions ont été réalisées pour un montant total de 390 000 €. Ces cessions permettent notamment la construction de logements, dont des logements sociaux.

L’Établissement Public Foncier (EPF) a également effectué plusieurs acquisitions sur le territoire de l’Agglomération en 2025, pour un montant total de 1 890 000 €. Ces acquisitions visent à :

- réaliser des opérations de renouvellement urbain,
- produire des logements, principalement des logements sociaux, dans le diffus.

CHIFFRES-CLÉS

Environ
40
délibérations
ont été prises en 2025
concernant la politique
foncière.

PROJETS URBAINS ET INFRASTRUCTURES

/// PROJETS URBAINS

En 2025, Saint-Nazaire Agglo compte 29 concessions d’aménagement actives et plusieurs projets en phase d’études.

Temps forts :

- **Concession « Trébale » (Saint-Nazaire – SONADEV) :** Finalisation des acquisitions immobilières, lancement des travaux de démolition du centre commercial et d’aménagement du square du Toucan.
- **Concession Certé (Trignac – LAD) :** Poursuite de la commercialisation des secteurs Océane et Acacias, finalisation du programme de dépollution et obtention d’une dérogation pour les espèces protégées dans le secteur des Hameaux.
- **Concessions « Ecottais 3 » (Donges – SONADEV) et « Québrais » (Saint-Nazaire – SONADEV) :** Poursuite des procédures de création de ZAC, avec une concertation publique par voie électronique.
- **Concession « Moulin du Pé » (Saint-Nazaire – SONADEV) :** Finalisation des travaux d’aménagement du parc Le Maresquier et du projet immobilier de l’îlot V4 (93 logements locatifs).
- **Concession ZAC 6 Croix 2 (Donges – SONADEV) :** Finalisation de l’AVP pour la tranche sud et des fouilles archéologiques préventives.
- **4 nouvelles opérations d’aménagement déclarées d’intérêt communautaire :** Le Clos Miraud (La Chapelle-des-Marais), l’îlot Paris (Pornichet), la Ariaïs (Donges), Centre Bourg et Commerces (Saint-Malo-de-Guersac).



Démolition du centre commercial de la Trébale.



Parc Noël Le Maresquier à Moulin du Pé.



Parc Le Maresquier et du projet immobilier de l’îlot V4.



Campus universitaire d’Heinlex.



Parc Le Maresquier et du projet immobilier de l’îlot V4.

/// INFRASTRUCTURES

- Desserte alternative Trignac / Montoir : poursuite des travaux de compensation environnementale (Belle-Hautière) et finalisation des conditions juridiques et financières pour relancer le projet.
- Voie Verte « RD47 » : finalisation de l’AVP et mise au point du cadre procédural (Déclaration d’Utilité Publique).
- Voie Verte « Belle Hautière » : poursuite des études pour obtenir les autorisations environnementales.
- Boulevard des Apprentis et rue A France (Montoir-de-Bretagne) : lancement des études préliminaires.
- Valorisation touristique de l’Île de Fedrun : reprise des études AVP.
- Café du Pont (Saint-Malo-de-Guersac) : livraison du bâtiment et démarrage de l’exploitation commerciale.
- Heinlex (Saint-Nazaire) : livraison des espaces publics du campus.
- École Polytechnique (Saint-Nazaire) : livraison du parvis arrière.

CHIFFRES-CLÉS

14 155 100 €
de dépenses exécutées

25
délibérations
proposées en conseil communautaire

26
comptes rendus annuels
de concessions d’aménagement approuvés

PLANIFICATION

En 2025, le service planification a mené plusieurs procédures pour faire évoluer le document d’urbanisme et répondre aux besoins des communes et aux politiques publiques de l’Agglomération :

- **La modification de droit commun n°3** a été approuvée lors du Conseil Communautaire du 4 février 2025 et est entrée en vigueur le 18 mars 2025.
- **La modification de droit commun n°4**, engagée le 6 juin 2024, avait pour objectif d’ouvrir à l’urbanisation trois secteurs (Océanis-Sud et la Torpille à Saint-Nazaire, Chateauloup-est à Saint-André-des-Eaux). Cette procédure, approuvée le 16 décembre 2025, a permis de mettre en œuvre la stratégie ZAN en priorisant les zones selon les capacités du tissu urbain, les objectifs du PLH et les enjeux environnementaux, en appliquant la démarche Eviter-Réduire-Compenser (ERC).
- **La mise à jour n°6 du PLUi**, engagée le 6 juin 2025, a porté sur la création du périmètre délimité des abords (PDA) de l’église Saint-Martin de Donges, protégée au titre des monuments historiques.
- **La déclaration de projet n°2**, engagée le 20 décembre 2024, concernait la construction d’un nouveau Centre d’Incendie et de Secours à Saint-André-des-Eaux. Elle a été approuvée le 16 décembre 2025.
- **La modification de droit commun n°5**, engagée le 19 novembre 2024, visait à :
 - Adapter le règlement pour refléter la stratégie d’urbanisme commercial intercommunale, en identifiant les polarités de proximité dans chaque centralité, centre-bourg et centre de quartier, en collaboration avec les communes et les services de développement économique et urbain.
 - Intégrer les évolutions de la loi APER (accélération de la production d’énergies renouvelables).
 - Clarifier et uniformiser les règles concernant le patrimoine naturel et paysager, en élargissant l’identification du patrimoine arboré grâce aux données du couvert végétal.
 - Mettre à jour les données graphiques du PLUi suite à la mise en place de la Représentation Parcellaire Cadastre Unique (RPCU).
 - Faire évoluer les règlements graphique et écrit, ainsi que les emplacements réservés et les OAP sectorielles pour adapter le PLUi aux enjeux du territoire.

Une étude a été menée pour refondre le volet patrimonial du PLUi, permettant d’identifier les bâtis d’intérêt patrimonial à l’échelle de l’agglomération et d’y associer des règles de protection et de mise en valeur. Ces règles sont actuellement en phase d’expérimentation pour ajustement avant leur intégration dans la future révision du PLUi.

Une étude sur les formes urbaines du centre-ville de Saint-Nazaire a également été lancée pour identifier les modalités de densification tout en respectant le patrimoine architectural et urbain.

Des échanges ont été menés sur la prise en compte des risques, notamment les submersions et le recul du trait de côte, en collaboration avec les services de l’État, la DTEC et l’urbanisme réglementaire.

Le bilan du PLUi a été engagé en partenariat avec l’ADDRN, selon le cadre réglementaire du code de l’urbanisme. La délibération, initialement prévue en période pré-électorale, a été reportée à décembre 2026.

Enfin, un outil de suivi de la consommation des espaces agricoles et naturels a été mobilisé pour respecter la trajectoire de réduction. Cet outil, basé sur le binaire défini par la consommation ZAN 44, analyse l’évolution de l’occupation du sol à partir de photos aériennes depuis 2021, enrichi par les autorisations d’urbanisme pour l’année 2025.

URBANISME RÉGLEMENTAIRE

/// FAITS MARQUANTS

Les locaux ont été réaménagés pour offrir des espaces plus accueillants et lumineux, où chacun a pu s’installer confortablement.

Les nouvelles réglementations, comme celles concernant la submersion dans l’estuaire ou le réseau de chaleur, ont nécessité des analyses approfondies et la mise en place de procédures adaptées.

CHIFFRES-CLÉS

Instruction :

742
dossiers

traités en équivalent Permis de Construire pour les 8 communes sous convention.

Permanences en communes :

31
permanences
organisées.

Pour les 8 communes sous convention, la répartition des dossiers est la suivante :

Certificats d’urbanisme opérationnels
17,45 %
(contre 18,56 % en 2024).

Déclarations préalables
39,88 %
(contre 41,59 % en 2024).

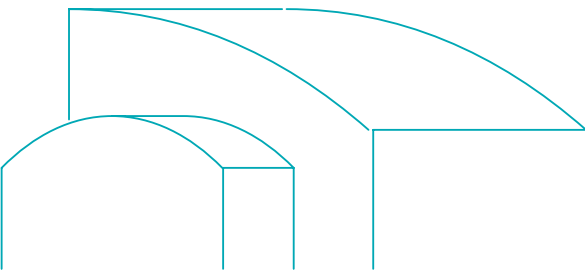
Permis (construire, démolir, aménager)
41,23 %
(contre 38,10 % en 2024).

Enseignes
1,45 %
(contre 1,75 % en 2024).

Les permis de construire modificatifs représentent 4,15 % des permis déposés en 2025 (contre 5,35 % en 2024).

Les instructeurs et instructrices de Saint-Nazaire Agglo ont traité des projets variés, notamment :

- **La Chapelle-des-Marais** : 8 logements locatifs sociaux.
- **Montoir-de-Bretagne** : bâtiments industriels, manège équestre, logements collectifs, aménagement d’une voie verte cyclable et de randonnée.
- **Trignac** : garage automobile avec services, ensemble de commerces et bureaux, plusieurs opérations de logements collectifs (106, 54, 24, 8 ou 6 logements), cellules locatives professionnelles, cellules commerciales, atelier de menuiserie avec showroom.
- **Saint-André-des-Eaux** : construction d’un bâtiment de 4 cellules professionnelles, médiathèque tiers-lieu, local commercial.
- **Saint-Joachim** : gîtes sur pilotis, brasserie, logements collectifs.
- **Saint-Malo-de-Guersac** : 19 logements collectifs en LLS (Logements Locatifs Sociaux).
- **Donges** : itinéraire cyclable (voie verte), garage automobile, bâtiment industriel, logements collectifs sociaux, cheminée technique (TOTAL Energies Raffinage France), nouvelle unité de récupération des vapeurs (SFDM), brasserie (changement de destination).



GESTION DES DONNÉES MÉTIERS

/// DÉMATÉRIALISATION
DES AUTORISATIONS D'URBANISME

Depuis le 1^{er} janvier 2025, les personnes morales (notaires, architectes, bureaux d'études, constructeurs, SCI, commerçants, etc.) doivent déposer leurs demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne, via le guichet unique de l'urbanisme de Saint-Nazaire Agglo.

La gestion des inscriptions implique la validation des demandes de création de compte, avec un contrôle des informations obligatoires. En 2025, 750 mails ont été traités pour les inscriptions, les problèmes de connexion et autres dépannages, en plus des appels téléphoniques d'assistance technique.

/// QUALITÉ DES DONNÉES

Dans le logiciel CartADS, un contrôle de la qualité des données enregistrées est effectué pour permettre leur exploitation ultérieure. Une sensibilisation sur l'utilisation, les usages et la qualité des données a été menée auprès de l'ensemble des agents de la DUAD lors d'une réunion de direction en novembre 2025.

FOCUS

L'unité administrative travaille en étroite collaboration avec les responsables des services et unités (DUAD, DTEC, Partenariats & Coopération, hélyce+ Infra). Son rôle est de créer les conditions organisationnelles optimales pour la réalisation des projets et des politiques publiques portés par la Direction Générale FTE.

En 2025, sa mission principale a été de sécuriser juridiquement, administrativement et budgétairement les projets du mandat, afin d'assurer les réceptions et de finaliser les opérations, notamment :

- Campus d'Heinlex
- Centre d'exploitation de la STRAN
- Travaux d'aménagement des lignes 1 et 2 hélyce+
- Réseau de Chaleur Industriale-Urbain (RCIU) de Saint-Nazaire (travaux anticipés)

- L'activité financière a été particulièrement intense, avec 1 353 mandats (+20 % par rapport à 2024) pour un montant total de 64,3 millions d'euros (+30 % par rapport à 2024), soit une moyenne de 16 millions d'euros par trimestre.

En 2025, plusieurs procédures de marchés ont été lancées, notamment :

- L'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) pour la révision du Plan Climat-Air-Énergie Territorial 2027-2033.
- Les travaux de renaturation du ruisseau de Porcé.
- L'analyse fonctionnelle des marais de Brière.
- La création d'un accès pour poids lourds avenue de Penhoët.
- L'évolution du PLUi de Saint-Nazaire Agglo.

/// EXPLOITATION DES DONNÉES

- Tableaux de bord de suivi des dossiers pour les instructeurs et instructrices des 10 communes.
- Requêtes pour mettre en valeur des statistiques sur les autorisations d'urbanisme (nombre de logements créés par an, nombre de dossiers déposés par mois, etc.).

/// MANIPULATION DES DONNÉES
GÉOGRAPHIQUES

- Carte des projets urbains et immobiliers de la ville de Saint-Nazaire, en collaboration avec l'ADDRN.
- Repérage des espaces paysagers à protéger pour la modification du PLUi, en collaboration avec l'équipe de la planification.
- Aide à la mise en place du dispositif du compteur ZAN avec le service planification et l'ADDRN.
- Diverses cartes pour mettre en valeur certaines données foncières (Ville Halluard, gisements fonciers, etc.).

/// SERVICE SUPPORT

Assistance aux équipes de la DUAD et des services urbanisme des communes de l'agglomération : formations aux différents outils, assistance technique sur les logiciels, etc.

3 - Direction du Patrimoine
Immobilier

L'année 2025 a vu aboutir plusieurs projets majeurs, contribuant à l'amélioration et à la sécurisation du patrimoine communal :

/// LES LIVRAISONS

École supérieure des Beaux-Arts

- Sécurisation des portes extérieures du rez-de-chaussée
- Remplacement du sol du premier étage
- Création de 4 espaces d'attente sécurisés

Association Solidarités et Créations (ASC)

- Levée des réserves
- Création d'une clôture au droit du hangar

SPI Numérique

- Peinture du plafond du local stockage
- Amélioration de l'éclairage
- Installation de trappes

Programme de démolitions

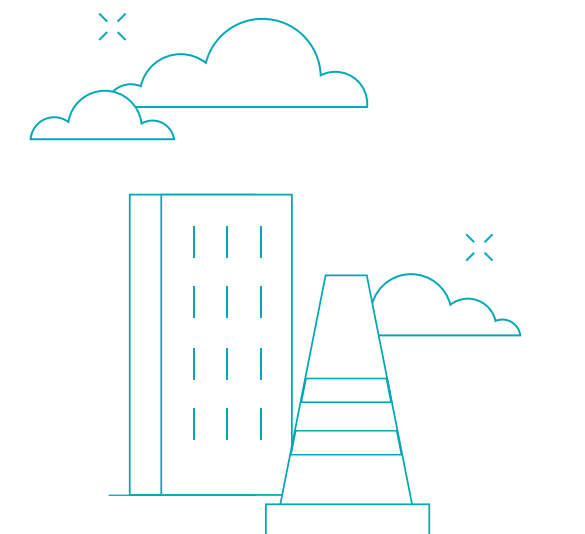
- Déconstruction de l'ancien LIDL, rue Henri Gautier, Saint-Nazaire
- 24 chemin de Prévauté, Saint-Nazaire
- 12 rue Marcel Sembat, Saint-Nazaire
- 6 chemin Île du Mary, Saint-Nazaire
- Garage PJ, rue Louis Pasteur, Donges

Îlot Hoche

- Travaux divers (GTC, chauffage, protection de terrasse, etc.)

Fédération des Maisons de Quartier et de l'Insertion

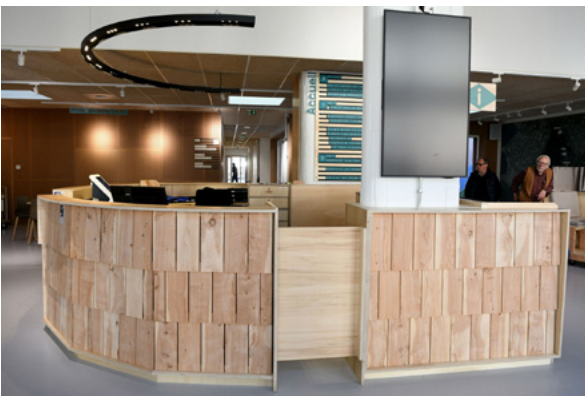
- Travaux de sécurité incendie



/// LES TRAVAUX EN COURS EN 2025

Maison de l'habitat

- Réhabilitation et extension du bâtiment situé au 59 rue Jean Jaurès, à Saint-Nazaire.



Chantier de la Maison de l'habitat.

4 - Unité Partenariats et coopérations métropolitaines

/// LES OPÉRATIONS À L'ÉTUDE EN 2025

Îlot Jollinier

- Regroupement des agents de la Direction des Ressources Humaines et Sociales (Ville et Agglomération) à l'angle des rues Jollinier, Lavoir et Trinité, à Saint-Nazaire.

Locaux de stockage de Méan (ex-Thermo-Ouest)

- Étude pour la reconversion de ces espaces

Programme de démolitions :

À Saint-Nazaire

- 64 route de la Côte d'Amour (ex-Kéolis)
- 7 rue Vergniaud (suite à sinistre)
- Maison de la trésorerie de l'ancien hôpital
- 28 rue Petite Pâtur

À Montoir-de-Bretagne

- Pré Mahé
- Rue Henri Gautier

À Saint-Joachim :

- 41 à 47 rue Joliot-Curie

/// COOPÉRATIONS MÉTROPOLITAINES

En 2025, Saint-Nazaire Agglo a poursuivi son engagement dans la révision du SCoT (Schéma de Cohérence Territoriale) de la Métropole Nantes/Saint-Nazaire. Grâce à sa participation active aux « ateliers des élus », les spécificités du territoire ont été prises en compte. Le projet de SCoT a été arrêté le 27 février 2025, puis approuvé définitivement le 18 décembre 2025.

Ce document comprend notamment :

- Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)
- Le Document d'Orientat

Pour la première fois, une annexe a été ajoutée : un plan d'actions prévisionnel pour accompagner sa mise en œuvre. Ce nouveau chantier sera lancé en 2026, après la mise en place des nouvelles instances syndicales.

/// DÉMONSTRATEUR « PUISSANCE 4 »

2025 a marqué une année de transition pour le projet « Puissance 4 ». Le consortium, formé en 2022, a évolué en raison du retrait d'un partenaire. Cependant, des démarches ont été engagées pour assurer la continuité du projet et lancer la première expérimentation sur le site du centre-bourg de Trignac.

Sept structures composent désormais le consortium socle :

- Saint-Nazaire Agglo
- CISON
- Chantiers de l'Atlantique
- Loire-Atlantique Développement
- Agence Bertin/Bichet
- ELMA
- PAPI Conseil

Le groupe Legendre Construction est partenaire du projet dans le cadre des contrats de conception réalisation, qui devraient être signés pour la réalisation des trois démonstrateurs. Ces derniers sont soutenus financièrement par France 2030, porté par la Caisse des Dépôts et Consignations pour le compte de l'État.



Projection projet Puissance 4 à Trignac.

/// PARTENARIATS FINANCIERS

En 2025, plusieurs dispositifs de financement ont été activés :

Fonds vert

- Ingénierie pour la révision du PCAET
- Renaturation des abords de l'École Polytechnique Française (EPF)
- Renaturation du ruisseau de Porcé
- Itinéraire cyclable de la Belle Hautière

Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL)

- Itinéraire cyclable du boulevard de Coubertin (cadre Hélyce+)

Fonds européen de Développement Régional (FEDER) – Investissements Territoriaux Intégrés

- Ombrières photovoltaïques du CETEX
- Réhabilitation du Café du Pont à Saint-Malo-de-Guersac

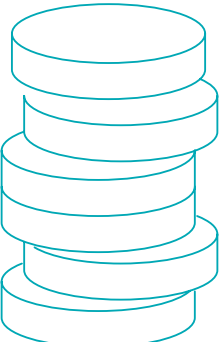
L'instruction de certaines demandes de subventions n'était pas finalisée à la fin de l'année 2025.

Par ailleurs, une convention a été signée en 2025 avec la Région des Pays de la Loire pour l'attribution d'une subvention de 1 795 153 € au titre du Fonds de Transition Juste (FTJ). Ce fonds européen accompagne la transition des territoires historiquement liés au charbon. Il s'inscrit dans la continuité du Pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'Estuaire de la Loire, signé en 2020.

Cette subvention s'ajoute à celles de :

- L'État : 1 568 423 € (DSIL 2019)
- La Région des Pays de la Loire : 1 058 798 € (Plan de Relance)
- La CCI : 949 771 €

Le montant global d'investissement pour la Maison de l'Entreprise s'élève à environ 9,2 M€ HT, avec un cofinancement couvrant environ 58 % du coût.



Perspective de l'îlot Jollinier, rue du Lavoir à Saint-Nazaire.

DGA RESSOURCES INTERNES, ORGANISATION ET INNOVATION

Innovent et fédèrent pour un service public performant

En 2025, la DGA RIOI a poursuivi sa transformation pour une administration plus agile, inclusive et résiliente. Entre modernisation des outils RH, dialogue social renforcé, prévention des risques et innovation managériale (École interne, mentorat, Conjuguons nos énergies Acte II), elle a placé l'humain au cœur de ses actions. Une année marquée par l'adaptation aux contraintes budgétaires et la professionnalisation des pratiques.

CONJUGUONS NOS ÉNERGIES

2025 marque la transition entre l'acte 1 et l'acte 2 du projet, avec trois objectifs principaux :

- Simplifier la structure du plan managérial en supprimant la distinction entre axes stratégiques et axes transversaux
- Réduire le nombre d'actions pour mieux les adapter aux moyens disponibles.
- Ré-embarquer le plus grand nombre de personnes.

L'acte II de Conjuguons nos énergies est organisé autour de 7 défis :

- Agir pour l'égalité et l'inclusion, lutter contre les discriminations
- Simplifier notre quotidien
- Faire équipe
- Valoriser notre cadre de travail
- Soigner notre cadre de travail
- Agir pour le climat
- Favoriser l'innovation managériale

Chaque défi est porté par un ou deux membres de la Direction générale, soutenus par des référents pour chaque défi et des pilotes pour chacune des actions.



COMMUNICATION INTERNE ET APPUI AUX MANAGERS

Malgré un contexte financier difficile, le service communication interne et appui aux managers a mené à bien tous les projets et opérations prévus.



En 2025, 4 numéros du magazine interne C'Nous ont été distribués aux 2000 agents des deux collectivités. L'intranet Snapi, devenu un média incontournable pour les informations quotidiennes, a été régulièrement enrichi avec de nouvelles rubriques et actualités. L'équipe a également produit 75 vidéos (tournage et montage réalisés en interne), qui

ont cumulé plus de 30 000 vues.

Côté événementiel, l'opération « Vis mon Job » a permis à 112 agents de découvrir 64 métiers différents au sein de 13 directions. Les autres événements récurrents ont également connu un grand succès :

- Soirée des vœux aux agents : plus de 900 participants
- Beach Games : 221 agents présents sur la plage de la Courance
- Remise des médailles : plus de 60 agents présents
- Rencontre DG/Agents : près de 80 agents ont échangé avec la Direction générale lors des deux éditions 2025

Un grand projet transversal a émergé en 2025 : la création d'une École interne. Piloté par le responsable du service et la DGA RIOI, un groupe de réflexion d'une dizaine d'agents volontaires a co-construit un premier catalogue d'ateliers et de modules animés par des collègues. Ces formations seront proposées à tous en 2026.

L'appui aux managers, seconde mission du service, a également été très actif :

- 54 managers ont bénéficié de dispositifs individuels ou collectifs
- 220 managers ont participé à la Matinale du Management de janvier 2025
- Deux parcours dédiés aux managers ont été élaborés et intégrés dans la première offre de l'École interne

Le groupe « Boîte à Manag' »* a finalisé un nouvel outil d'aide pour les managers : le Mentorat, un système d'accompagnement des managers débutants par des managers expérimentés, qui sera lancé en 2026.

Enfin, des membres de l'équipe ont continué à développer leur expertise dans l'animation de réunions en intelligence collective, proposant plusieurs nouveaux kits d'animation prêts à l'emploi pour les managers.

*Groupe de managers volontaires travaillant à la création d'aides et d'outils pour celles et ceux qui pilotent des équipes.

1 - Direction des ressources humaines

La Direction des relations humaines et sociales est mutualisée depuis 2023. En 2025, elle a connu une année de modernisation, tant sur le plan des outils de gestion pour les différents services que sur l'accompagnement des directions, notamment avec la création d'un poste de conseil en organisation.

Sur le volet recrutement, l'année 2025 a été marquée par deux projets spécifiques :

- La mise en œuvre des nouvelles règles de gestion des remplacements, nécessaires en raison des contraintes budgétaires des collectivités.
- La préparation au déploiement du nouveau logiciel de recrutement Gestmax, mis en service le 12 janvier 2026.

La DRHS assure le pilotage et la gestion des ressources humaines de Saint-Nazaire Agglo et son CIAS, en recrutant les compétences nécessaires pour garantir un service public de qualité. Ainsi, 58 recrutements sur emplois permanents ont été gérés, certains étant encore en cours de finalisation. Parallèlement, l'unité recrutement a géré 132 recrutements temporaires.

En 2025, la DRHS a recruté pour ses propres services une conseillère en recrutement. Les besoins temporaires pour gérer les absences ont été pourvus par des agents en lettre de mission ou non remplacés.

La DRHS accompagne également les agents dans leur parcours de formation et de préparation aux concours et examens. En plus des formations proposées dans le cadre de la cotisation du CNFPT (175 412 €), l'Agglomération a alloué un budget de 306 538 € (budget principal et budgets annexes inclus) pour permettre aux agents de se former tout au long de l'année.

Dans le cadre de sa mission GPEEC et d'accompagnement des parcours professionnels, des agents ont bénéficié d'un accompagnement à la mobilité :

- 23 agents ayant commencé un accompagnement en 2024 ont poursuivi leur projet en 2025.
- 18 agents ayant commencé en 2023 sont toujours accompagnés.
- 18 nouvelles demandes d'accompagnement ont débuté en 2025.

Cela représente 59 agents suivis à l'Agglomération (aucun au CIAS). Ainsi, 8 mobilités internes ont pu être réalisées.

Enfin, 2025 a marqué le lancement de la refonte des fiches de postes, un travail qui sera finalisé courant 2026.

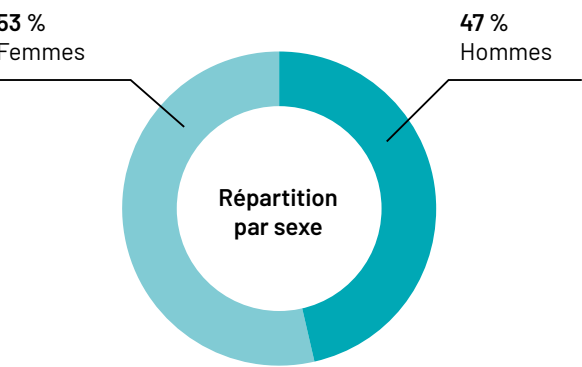
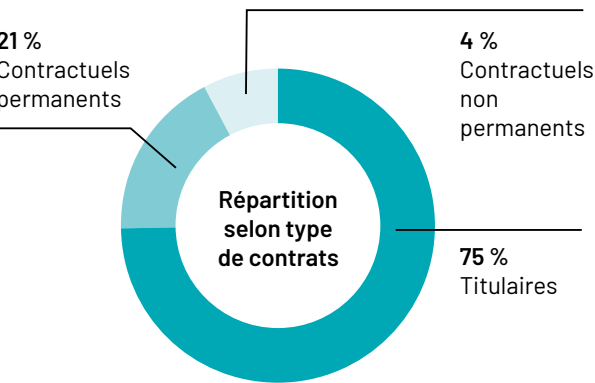
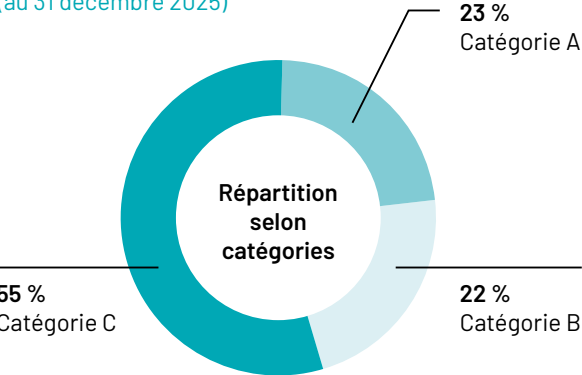
CHIFFRES-CLÉS

Saint-Nazaire Agglo :

626

agents

(au 31 décembre 2025)



La masse salariale au 31 décembre 2025 (budget principal et budgets annexes confondus) s'élève à 38 200 529 €.

Saint-Nazaire Agglo s'est dotée, au dernier trimestre 2024, d'un outil de pilotage de la masse salariale (prestataire Adelyce). Cet outil a permis, en 2025, d'avoir une vision précise des ETP (équivalents temps plein) et des coûts salariaux, mois par mois, aussi bien sur le plan quantitatif que qualitatif.

La poursuite de l'optimisation du dialogue social

Le début de l'année 2025 a été marqué par la mise en place des nouvelles instances de consultation des représentants du personnel (CST, F3SCT, CAP, CCP) suite aux élections professionnelles du 10 décembre 2024, dans le cadre de la création du CIAS. Cela a impliqué la désignation des membres, leur formation, ainsi que la révision du protocole d'accord sur la vie syndicale et le dialogue social, négocié avec les organisations syndicales.

Dans le cadre de la poursuite d'un dialogue social de qualité, de nombreux échanges, formels et informels, ont eu lieu avec les organisations syndicales des deux collectivités. Ces échanges ont pris différentes formes : consultation via les instances, information et négociation.

Plusieurs projets liés aux réorganisations de services et à la stratégie de pilotage des ressources humaines (y compris ses bilans réglementaires) ont fait l'objet de demandes d'avis en instance. Parmi ces projets, on peut citer :

- Le projet de direction des sports mutualisée
- La création de la Maison de l'habitat
- L'organisation du secrétariat des élus de la Ville
- Les tableaux des emplois permanents
- Les rapports sociaux uniques
- La refonte du règlement du temps de travail
- L'évolution de la participation employeur à la PSC (volet santé)

À partir du dernier trimestre 2025, une réflexion a été engagée pour poursuivre la professionnalisation et l'optimisation du dialogue social actuel. Cette analyse a mis en évidence la nécessité de fusionner les instances consultatives à compter du 1^{er} janvier 2027.

Les instances en chiffres :

- 5 CST (Comités Sociaux Territoriaux)
- 5 F3SCT (Formations Spécialisées en matière de Santé, Sécurité et Conditions de Travail)

Le développement d'une offre de service « conseil en organisation »

Le poste de conseiller en accompagnement des organisations a renforcé le dispositif du service Vie des organisations. Sa mission consiste à accompagner les directions et les services dans la mise en œuvre du changement, sur les plans organisationnels, managérial et des ressources humaines.

En 2025, l'élaboration d'une offre de service, d'une méthodologie d'action et de processus a commencé. Ces éléments doivent progressivement se mettre en place pour encadrer l'intervention du conseil en organisation.

La mise en œuvre du nouveau règlement du temps de travail et des projets de réorganisation a déjà permis de lancer des démarches d'accompagnement, comme celle concernant le projet de direction de la DRHS.

La prévention des risques réaffirmée

En 2025, la démarche « absentéisme » initiée par la collectivité a été consolidée. La phase diagnostic, menée par le cabinet KPMG, a été finalisée avec la mise en place d'indicateurs de suivi et un plan d'action a été lancé. Le groupe de travail sur le risque amiante (bâti et non bâti) a poursuivi ses activités pour assurer le suivi et le contrôle du programme d'actions défini en 2024 et 2025.

Le logiciel NORMEA, dédié au document unique, est accessible à tous les agents de la collectivité depuis le 23 juin 2025. Des formations à sa prise en main sont proposées aux encadrants. L'ensemble des documents uniques des directions de la Ville de Saint-Nazaire et du CCAS sera finalisé en 2026.

Une évaluation du risque chimique a été réalisée par le Bureau Veritas au sein de l'unité Propreté et hygiène des locaux. Les résultats ont été présentés en F3SCT Ville le 6 juin 2025.

Le questionnaire Signal RH, relatif aux 6 grandes catégories de risques psychosociaux (RPS) issues du rapport « Gollac », a été déployé en phase test à l'été 2025 auprès de trois niveaux de l'encadrement (DGA, directeurs et responsables de service). Le taux de participation a atteint 68 %.

La mission d'inspection de l'ACFI a permis, côté Ville, de visiter l'Hôtel de Ville, son annexe et un local d'archives le 16 octobre 2025. Pour l'Agglomération, la visite du 27 mai 2025 a concerné le site de Brais, au sein du service Exploitation de la Direction Gestion et Valorisation des déchets.

Médecine préventive

L'activité du Service de Médecine Préventive en 2025 a été particulièrement active. 1 032 rendez-vous médicaux (médecin et infirmière) ont été réalisés. 68 études de poste avec aménagements, 43 échanges avec la hiérarchie et 8 interventions de CAP emploi ont contribué au maintien en emploi des agents.

L'assistante sociale du personnel a mené 456 entretiens pour 190 agents.

La référente Handicap a réalisé de nombreux entretiens et instruit des demandes pour un montant de 46 235,92 € de subventions du FIPHFP.

Les thématiques principales accompagnées sont :

- Le repérage des risques de déséquilibre de la santé au travail pour des conseils en prévention ou des préconisations d'aménagements de poste (matériel, organisationnel, humain, temps de travail, etc.)
- L'accompagnement des individus en situation de souffrance au travail, de maladies chroniques invalidantes/handicapantes ou en difficultés sociales.

De nouvelles thématiques ont émergé en 2025 :

- Les demandes d'accompagnement aux troubles du neurodéveloppement au travail (Troubles DYS, Troubles de l'Attention, Troubles du spectre Autistique, etc.)
- Des demandes d'accompagnement médico-professionnel à la transformation de genre
- La mise en place d'un dispositif expérimental sur les absences pour règles incapacitantes (Congés menstruels).

2 - Dinection des systèmes d'information

La Direction des Systèmes d'Information (DSI) sélectionne, déploie et maintient en conditions opérationnelles l'ensemble des solutions informatiques, matérielles et logicielles utilisées par les services de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglo. Cela inclut notamment :

- Les infrastructures (serveurs, stockage, réseaux optiques, filaires et sans fil)
- Les logiciels collaboratifs et techniques (messagerie, visioconférence, softphonie, etc.)
- Les dispositifs de sécurité informatique (sauvegarde, antivirus, firewall, VPN, etc.)
- Les moyens d'impression
- Les systèmes de téléphonie fixe et mobile
- L'ensemble des applications métiers

La DSI pilote et coordonne également la feuille de route correspondant à la stratégie numérique, déclinée selon plusieurs axes :

- **Les services numériques aux usagers** : simplifier et moderniser la relation avec les habitants (dématérialisation, portail usagers Internet, application mobile, etc.)
- **L'inclusion numérique** : réduire la fracture numérique via des actions volontaristes (équipement numérique des écoles, animation d'espaces numériques, etc.)
- **La transformation numérique de l'administration** : mettre en place des solutions modernes et des dispositifs de conduite du changement (initiation, formation, accompagnement) pour les agents
- **La stratégie numérique responsable** : maîtriser et réduire l'empreinte environnementale du numérique tout en favorisant la durabilité des équipements et usages
- **La mutualisation** : mettre en place des solutions communes pour réaliser des économies d'échelle et tendre vers plus d'efficacité et de cohérence pour la Ville, l'Agglomération de Saint-Nazaire, les communes membres et leurs partenaires
- **La sécurité informatique** : adapter les dispositifs de protection en tenant compte de l'évolution des menaces

Faits marquants

/// CYBERATTAQUE

En 2024, la collectivité a subi une cyberattaque de grande ampleur, entraînant l'arrêt complet de son système d'information. Les collectivités et organismes partenaires, bénéficiaires des services mutualisés de la DSI, ont également été impactés.

En 2025, la DSI a poursuivi et presque finalisé la quatrième et dernière étape de la remédiation : la reconstruction et le renforcement de la sécurité pour l'infrastructure et environ 350 applications, selon un ordre de priorité défini avec la Direction Générale et l'ensemble des directions support et métier.

Les protocoles de gestion de crise et l'organisation existante pour faire face à ces événements ont été modifiés, en tenant compte du retour d'expérience réalisé.

/// APPLICATIONS « MÉTIER »

La collectivité dispose d'un grand nombre de logiciels. Dans une logique d'urbanisation, la DSI veille à leur cohérence, leur interopérabilité et leur disponibilité. L'ajout ou le remplacement de solutions, s'inscrivant dans le cadre du projet stratégique de la collectivité et répondant aux besoins des directions métier, sont étudiés puis arbitrés dans des comités thématiques dédiés. Ces comités définissent de manière collégiale la feuille de route des projets.

Exemples de projets menés en 2025 :

- Déploiement de Microsoft 365 (messagerie, agenda, Teams)
- Nouveau portail RH (gestion des congés)
- Gestion des recrutements
- Équipement numérique de la Maison de l'Habitat
- Équipements de pointage dans les centres de loisirs
- Gestion du Document Unique (gestion des risques)

/// INFRASTRUCTURES

Le remplacement périodique des équipements d'infrastructure (serveurs, équipements de réseau, etc.) vise à prévenir l'obsolescence et à maintenir l'existant en conditions opérationnelles et de sécurité.

Les anciennes connexions en cuivre sont progressivement remplacées par des liaisons Très Haut Débit de type fibre optique ou 4G, pour une meilleure disponibilité et des débits plus élevés. Cela permet également d'anticiper l'abandon progressif, à partir de début 2026 en Loire-Atlantique, du réseau public de télécommunications en cuivre, jusqu'alors maintenu par l'opérateur historique.

La mise en œuvre du plan d'actions, décidé dans le cadre du parcours cybersécurité avec l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information (ANSSI), vise à renforcer la sécurité du système d'information. Ce plan tire notamment les enseignements de la cyberattaque subie en 2024 et passe par la mise en place de dispositifs modernes et complémentaires à ceux déjà existants.

/// SUPPORT ET SERVICES AUX UTILISATEURS

Les activités de support aux utilisateurs atteignent un niveau élevé. Cela s'explique par une utilisation plus large et plus intensive des outils et services informatiques fournis par la DSI. Ces outils sont plus nombreux, plus complets, plus sophistiqués et utilisés par un nombre toujours croissant d'utilisateurs.

CHIFFRES-CLÉS

Plus de
350
 « applications métiers », dont 1/3 est développé de manière spécifique.

410
 serveurs virtuels sont répartis sur 15 serveurs physiques.

1 227
 postes de travail pour les agents de la Ville de Saint-Nazaire,

496
 pour Saint-Nazaire Agglo et

56
 postes pour le CCAS/CIAS.

178
 copieurs

Environ
9 000
 incidents enregistrés et résolus.

Environ
6 200
 demandes d'intervention ou d'équipement ont été prises en compte et traitées.

3 - Dinection logistique

Faits marquants

Le schéma directeur des WC publics 2021-2029 est toujours en cours de mise en œuvre.

Trois projets ont été étudiés en 2025, avec des réalisations abouties ou en cours :

- Remplacement des sanitaires place Blancho (mise en service prévue en 2026)
- Mise en place d'un nouveau sanitaire public à Reton (mise en service prévue en 2026)
- Mise en place d'un nouveau sanitaire public sur le parking du 8 et 11 Mai (mise en service prévue en 2026)
- Déplacement des sanitaires sur le front de mer (proche plage Villès Martin)

CHIFFRES-CLÉS

En 2025
35
 lieux de l'espace public étaient équipés de WC publics, en libre accès de 7h à 22h, tous les jours, y compris les dimanches et jours fériés, et gratuitement.

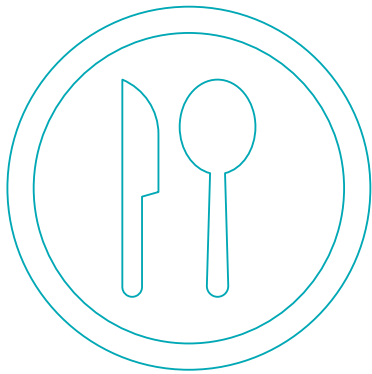
/// RESTAURATION MUTUALISÉE

2025 a été marquée par des variations de prix importantes et des difficultés d'approvisionnement. Malgré cela, les objectifs fixés par les lois EGALim et Climat et Résilience ont été atteints, voire dépassés :

- **Loi EGALim (en valeur d'achat) :**
 - 62 % des denrées alimentaires durables et sous signe de qualité (Label rouge, A.O.C., I.G.P., A.O.P., Bio, etc.) pour une obligation réglementaire fixée à 50 %, dont 37 % issus de l'agriculture biologique, pour une obligation réglementaire fixée à 20 %.
- **Loi Climat et Résilience (en valeur d'achat) :**
 - 72 % de viandes et poissons durables et de qualité, pour une obligation réglementaire fixée à 60 %.

Au-delà des obligations réglementaires, la politique d'achat et de qualité alimentaire portée par la Ville de Saint-Nazaire depuis de nombreuses années est renforcée : 50 % des denrées (en valeur d'achat) ont une origine locale, c'est-à-dire issue des régions Pays de la Loire et Bretagne. Parmi elles, 68 % étaient des produits frais.

Le développement de la collecte des biodéchets alimentaires s'est poursuivi. En 2025, 39,4 tonnes de déchets alimentaires ont été collectées, permettant de produire 23,6 tonnes de compost réutilisées pour amender près de 15 744 m² de terres agricoles locales.



Comme chaque année (hors période Covid), les parents d'élèves élus aux conseils d'écoles ont été invités à participer aux portes ouvertes de l'Unité de Production Alimentaire Mutualisée, qui se sont déroulées le 6 décembre 2025. Ce moment a permis des échanges, des découvertes et des partages entre parents, élus et techniciens.

La participation aux travaux du Projet Alimentaire Territorial s'est poursuivie, visant à promouvoir une agriculture locale et une alimentation durable. Parmi les thèmes abordés en 2025 :

- Les légumineuses et les repas végétariens
- Les légumes
- L'élevage en Brière
- La pêche locale



© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire

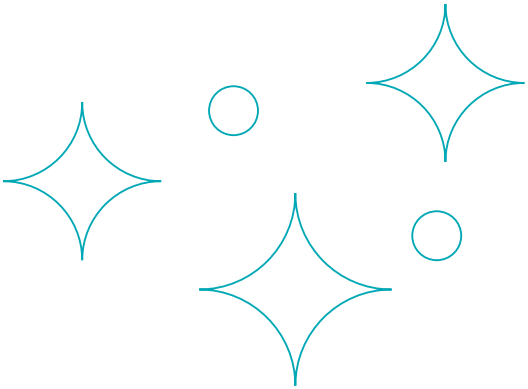
CHIFFRES-CLÉS

50 %
des denrées ont une origine locale

39,4
tonnes de déchets alimentaires collectés



© Martin LAUNAY / Ville de Saint-Nazaire



/// PROPRETÉ DES LOCAUX, MAGASIN ET LOGISTIQUE

Le service assure, au sein de l'unité Magasin central, le suivi des conventions liées au recyclage des déchets recyclables et valorisables générés par les services (papiers, piles, cartons, stylos, etc.). Le service suit la collecte, la mise à disposition de contenants, le développement de ces activités dans de nouveaux services, ainsi que la relation avec les associations et partenaires.

CHIFFRES-CLÉS

Le service a collecté et fait recycler via les associations ou les partenaires :

350
kg de papiers

130
kg de cartouches

95
kg de piles

5 640
kg de meubles

16
m³ de vêtements de travail

/// PARC AUTO

En 2025, le service a connu plusieurs évolutions et innovations :

- Développement de l'autopartage avec la création d'un nouveau parking composé d'un véhicule en pool.
- Acquisition de 3 Renault Mobilize (petits véhicules électriques 2 places) pour poursuivre les actions en faveur de la transition énergétique.
- Acquisition d'un robot-tondeuse télécommandé.

CHIFFRES-CLÉS

Remplacement de

11
fourgons

Remplacement de

5
véhicules légers

Remplacement de

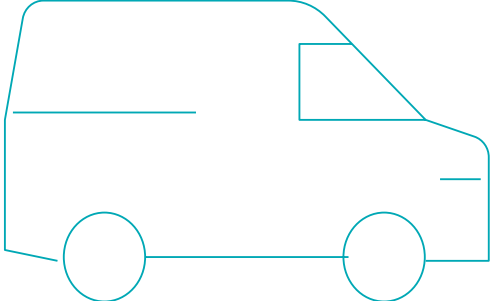
2
balayeuses

Remplacement d'

1
poids lourd

Remplacement de

20
petits équipements spécifiques
aux activités des services
(remorques vélo, tracteurs tondeuses, etc.)



DGA CADRE DE VIE

Le service public au plus près des habitants

En 2025, la DGA Cadre de Vie a continué à agir au cœur du quotidien des habitantes et des habitants. Entre mobilité durable (lignes Hélyce, développement du vélo), gestion responsable de l'eau et valorisation des déchets et action sur les espaces publics, elle a œuvré pour un territoire plus durable, plus mobile et toujours plus proche des habitantes et des habitants de l'agglomération.

1 - Direction espaces publics

/// UNITÉ PROPRETÉ PUBLIQUE

Faits marquants :

- Remplacement des corbeilles de tri par 13 abris-bacs sur le sentier côtier de Pornichet.

/// SERVICE ÉCLAIRAGE ET RÉSEAUX

Faits marquants :

Hors territoire de Saint-Nazaire :

- Prise en charge de 46 postes d'éclairage sur le périmètre de Saint-Nazaire Agglo.
- 2 204 points lumineux répartis sur les 23 zones d'aménagement concerté (ZAC).
- Inventaire complet du patrimoine pour créer une base de données.
- Prise en charge de 13 carrefours à feux.

Sur le territoire de Saint-Nazaire :

- 17 interventions pour des accidents sur des carrefours à feux.
- 360 heures d'accompagnement de la cellule hélyce+ pour les carrefours à feux.
- Déploiement d'un nouveau système de priorité bus sur les carrefours à feux, avec formation des agents pour la maintenance.
- Ajustement des horaires de coupure nocturne de l'éclairage public en fonction des horaires des bus.



© Martin LADUNAY / Ville de Saint-Nazaire

Infrastructures de télécommunication (ICE) :

- Accompagnement pour référencer toutes les infrastructures de télécommunication de Saint-Nazaire et de l'Agglomération.
- Collecte des données cartographiques pour créer une première base de données.
- Construction d'un modèle de données pour les infrastructures.
- Application des tarifs de location pour les infrastructures.

/// SERVICE DONNÉES, OUVRAGES D'ART ET LITTORAL

Faits marquants :

- Installation d'abris-bacs sur le chemin côtier de Pornichet.
- Rénovation du platelage de Bonne Source à Pornichet (dernière tranche).
- Rétablissement de la continuité du sentier côtier entre Virechat et Trébézy.



© Christian ROBERT / Saint-Nazaire Agglo



© Christian ROBERT / Saint-Nazaire Agglo

Nouveau platelage à Pornichet.



© Christian ROBERT / Saint-Nazaire Agglo

Travaux pour l'installation d'une passerelle sur le sentier côtier entre Virechat et Trébézy.

CHIFFRES-CLÉS

13
abris-bacs
posés sur le chemin côtier de Pornichet

260 000 €
investis
pour la rénovation du platelage de Bonne Source

2 M€
de travaux
pour la remise en état du sentier côtier de Virechat-Trébézy.

/// SERVICE GESTIONNAIRE DE VOIRIE

Faits marquants :

En 2025, le service a renforcé ses actions pour améliorer les Zones d'Activités Économiques (ZAE) et les infrastructures liées au réseau de transport Ycéo. Les travaux réalisés visent à :

- Améliorer la qualité des routes et des équipements.
- Renforcer la sécurité des usagers.
- Soutenir l'attractivité économique du territoire.

La mise en place de la Direction et du Service le 1^{er} janvier 2025 a permis une montée en compétences progressive du technicien référent. Cela a permis de mener un programme de chantiers ambitieux et d'assurer l'entretien courant du patrimoine communautaire.

1. Travaux sur les Zones d'Activités Économiques (ZAE) Principales opérations :

- Réfection complète de la rue Cité Nouvelle (ZAE Altitude – Trignac) : 126 000 €.
- Réfection complète de la rue Martin Luther King (ZAE Noës – Montoir-de-Bretagne) : 81 000 €.
- Réfection complète de l'impasse Schoelcher (ZAE Noës – Montoir-de-Bretagne) : 202 000 €.
- Réfection complète du boulevard de Cadréan (ZAE Cadréan – Montoir-de-Bretagne) : 380 000 €.
- Travaux de réfection de chaussée (ZAE Grand Large – Trignac) : 63 000 €.
- Campagne de pontage de fissures : 55 000 €.

2. Travaux liés aux infrastructures de transport

Les opérations menées ont permis de maintenir un haut niveau de performance du réseau de transport, notamment sur les axes structurants et les aménagements dédiés aux transports en commun.

Principales opérations :

- Réfection complète de la chaussée (bus et véhicules), incluant marquage et boucles de feux (boulevard Sunderland – projet hélyce+) : 414 000 €.
- Réfection des quais bus hélyce (arrêts Boris Vian, Pierre Norange, Voltaire, Sunderland) : 75 000 €.
- Reprise de la chaussée (boulevard de l'Atlantique – Pont de la Matte) : 21 500 €.



© Bruno BOURY / Ville de Saint-Nazaire

Arrêt de bus hélyce.

3. Programmes transversaux d'entretien et de sécurisation

En complément des opérations structurantes, des actions ont été menées pour :

- Assurer la pérennité des infrastructures.
- Garantir la sécurité des usagers.
- Maintenir le bon fonctionnement du patrimoine communautaire.

Actions réalisées :

- Réfection de piste cyclable et reprises ponctuelles suite aux travaux du boulevard de Cadréan (Montoir-de-Bretagne) : 41 200 €.
- Campagne de remplacement systématique des panneaux de signalisation : 12 000 €.
- Mise en sécurité du patrimoine : 48 000 €.
- Entretien courant (voirie, signalisation et mobilier urbain) : 77 800 €.

2 - DIRECTION de la mobilité

La feuille de route de la politique mobilité de l'Agglomération est issue du Plan de Déplacements Urbains approuvé en février 2020. Elle définit les modalités de réduction de l'usage de l'automobile au profit de modes de déplacements plus adaptés aux enjeux de transition énergétique et climatique, comme le transport public, le vélo et le covoiturage.

/// TRANSPORT PUBLIC

L'action phare du mandat est la mise en service de 3 lignes de bus à haut niveau de service, hélyce, avec l'électrification de la flotte. En 2025, plusieurs étapes clés ont été franchies :

- Fin des travaux d'aménagement des espaces publics hélyce +, sur environ 12 kilomètres de voiries, sur les communes de :
 - Montoir : centre-ville et secteur Cadréan
 - Trignac : centre-ville, terminus des Forges et rue Jean-Marie Perret
 - Saint-Nazaire : terminus du Petit Maroc et de Kerlédé, avenues Émile Zola, Pierre de Coubertin, Hector Berlioz et route de la Côte d'Amour
- Livraison du CETEX Nord (site de remisage des bus électriques), des 25 premiers autobus articulés électriques et des 5 terminus équipés d'infrastructures de recharge rapide.
- Lancement d'un nouveau réseau de bus structuré autour des 3 lignes hélyce et du développement de l'offre sur plusieurs lignes urbaines. Pour accompagner ce nouveau réseau, mis en service le 24 janvier 2026, 14 permanences ont été organisées dans différents quartiers, en complément du dispositif d'information de la STRAN.
- Adaptation du réseau avec la création de nouveaux arrêts de bus : 25 quais aménagés et 2 terminus.

Les recettes commerciales du réseau Ycéo ont atteint 3,764 millions d'euros en 2025, avec une légère baisse de 1,3 % par rapport à 2024. La baisse est plus marquée pour les tickets (-4,8 % par rapport à 2024), tandis que le post-paiement reste dynamique avec une hausse de 17 % par rapport à 2024.



/// VÉLO

L'action de l'Agglomération s'est poursuivie sur plusieurs leviers :

En termes d'infrastructures :

- Poursuite des expertises techniques sur les projets portés par l'Agglomération, les communes et les partenaires, notamment :
 - Plan vélo de la Ville de Saint-Nazaire
 - Projets hélyce+, centre-ville de Saint-Nazaire, Heinlex, Eaux et Paysage
 - Aménagements cyclables du vélo-tour du Bassin de Penhoët (portés par le Grand Port Maritime)
- Financement des aménagements des voies communales en faveur du vélo (fonds de concours) :
 - Commune de Pornichet : aménagements de pistes cyclables et stationnements vélos le long des tranches 2 et 3 du projet « Front de Mer »
 - Commune de Saint-André-des-Eaux : extension de zone 30 et création de « chaucidou » route de Brangouré et en entrée de ville
 - Commune de Saint-Nazaire : création de pistes cyclables et implantation de stationnements vélo avenue Légion d'Honneur, route de Saint-Marc, avenue Albert de Mun, le long du Front de Mer 4 et avenue De Gaulle

- Poursuite des études sur 2 aménagements inter-communaux structurants :
 - Connexion entre L'Immaculée, le parc d'activités de Brais-Pédras et Saint-André-des-Eaux (en parallèle de la RD47)
 - Aménagement de l'ancienne voie ferrée Montoir/Besnè/Pont-Château (en partenariat avec les 2 intercommunalités voisines)

En termes de services vélos :

- Développement du service de location longue durée velycéo :
 - Plus de 5 000 vélos proposés à la location (10 vélos-pliants supplémentaires mis en location en novembre 2025)
 - Recettes commerciales en hausse : 1,52 M€ TTC, soit +6 % par rapport à 2024
- Ouverture d'un nouvel abri VelycéoPark « Gare Sud » à Saint-Nazaire en juin 2025 (76 places)

En termes d'actions de sensibilisation et d'incitation à la pratique du vélo :

- Nouvelle édition de l'opération « Cyclistes Brillez » en novembre 2025 : près de 1 000 cyclistes sensibilisés, avec une vélobalade pour découvrir les nouveaux aménagements le long du boulevard de la Côte d'Amour
- Obtention fin 2025 du label Employeur Pro-vélo niveau or, distinction nationale pour la politique mise en œuvre pour développer l'usage du vélo auprès des agents

Ces actions ont eu des résultats concrets :

- Augmentation de 8 % du trafic cycliste par rapport à 2024 sur les 7 compteurs permanents de l'agglomération
- Augmentation de l'usage du vélo pour les déplacements domicile-travail : part modale vélo passant de 4,5 % à 5,3 % à l'échelle de l'agglomération (source INSEE)



Campagne « Cyclistes, brillez » organisée devant l'école Marie-Curie de Trignac.

Une enquête mobilité a été réalisée pendant l'hiver 2025, en partenariat avec Nantes Métropole. 1 200 ménages (2 300 habitants) de l'agglomération ont été rencontrés pour recenser leurs pratiques de mobilité. Les résultats montrent que les actions de l'agglomération sont en ligne avec les objectifs du Plan de Déplacements Urbains :

- Baisse de la part modale de la voiture : 71 % en 2015, 63 % en 2025
- Augmentation de la part modale :
 - Marche à pied : 21 % en 2015, 25 % en 2025
 - Vélo : 2,5 % en 2015, 4,5 % en 2025
 - Transport public : 6 % en 2015, 7 % en 2025

/// RANDONNÉE

En 2025, Saint-Nazaire Agglo a également travaillé sur le développement de la randonnée :

- Travaux pour le rétablissement de la continuité du sentier côtier (GR34) sur les secteurs de Trébézy et Virechat :
 - Création de nouvelles passerelles
 - Recul du sentier, en lien avec des acquisitions foncières, dans une logique de gestion résiliente de l'évolution du trait de côte
- Création de 10 circuits « vélo de nature » (VTT, VTC, Gravel) de différentes longueurs et niveaux de difficulté, inscrits au PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée)
- Inauguration d'une base de départ au Bois Joalland, première base départementale « vélo de nature »
- Édition d'une nouvelle cartographie, en collaboration avec SNAT, présentant l'ensemble des circuits de randonnée pédestre et boucles vélo sur les territoires de Cap Atlantique et de Saint-Nazaire Agglo.



Passerelle qui surplombe la plage de Virechat.

3 - Direction du cycle de l'eau

/// EAU POTABLE

Exploitation des ouvrages

La direction du cycle de l'eau est responsable de la production, du transport et de la distribution de l'eau potable. Cette mission est gérée en régie, aussi bien sur le plan technique que sur celui de la facturation.

Saint-Nazaire Agglo exploite un champ captant et une usine de potabilisation sur la nappe de Campbon, ainsi qu'un ensemble de canalisations de grand diamètre (700 à 1000 mm) reliant Vigneux-de-Bretagne à Guérande. Ces infrastructures permettent de connecter cette ressource à celles de la Vilaine (Férel-Eaux et Vilaine) et de la Loire (Nantes Métropole), contribuant ainsi à la sécurisation de l'alimentation en eau potable de l'ouest du département.

En 2025, 19 292 091 m³ d'eau potable ont transité par ces canalisations, soit une augmentation de 1,44 Mm³ par rapport à 2024. La production depuis la nappe de Campbon a connu une forte hausse de 30 %, avec 7 950 573 m³ produits. Le reste des volumes a été acheminé principalement depuis Nantes Métropole (5,4 Mm³), Eau et Vilaine (5,4 Mm³) et CAP Atlantique (0,5 Mm³).

Sur ce volume, 6,2 Mm³ ont été distribués à d'autres collectivités, dont Atlantic'Eau (4,5 Mm³) et CAP Atlantique (1,2 Mm³). 11 Mm³ ont été mis en distribution sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo, dont :

- 5 937 653 m³ auprès des abonnés domestiques
- 5 084 385 m³ aux gros consommateurs, dont TOTAL pour 3 662 558 m³ (en forte hausse de +1,33 Mm³)

Le reste des volumes comprend les pertes et usages divers de l'eau sur le réseau (fuites, casses, nettoyages, purges, etc.). Le rendement global du réseau d'adduction et de distribution reste bon, identique à 2024, à 90,15 % (pour 1 054 km de réseau), avec un indice linéaire de perte en réseau de 4,94 m³/jour/km.

En 2025, la distribution de l'eau potable sur le territoire de l'agglomération concernait 80 004 abonnés (dont 24 gros consommateurs), en progression de 1,4 % en un an. Une forte baisse de la consommation des abonnés a été observée, atteignant un niveau historique de 74,2 m³/an contre 80,6 m³/an en 2024. Cette tendance, liée à la sobriété des usages, devra être confirmée en 2026. Concernant la qualité de l'eau distribuée, 276 prélèvements ont été réalisés par l'Agence Régionale de Santé, dont 100 % étaient conformes en microbiologie et physicochimie.



Usine de production d'eau à Campbon.

Relation à l'utilisateur (Eau et Assainissement)

La direction du cycle de l'eau assure l'accueil des usagers sur trois sites de l'agglomération (Siège CARENE, Plessis et Station d'épuration des Ecossières) et par téléphone. 48 987 appels ont été reçus en 2025, avec un taux de décroché global de 96 % (nombre d'appels en baisse par rapport à 2024).

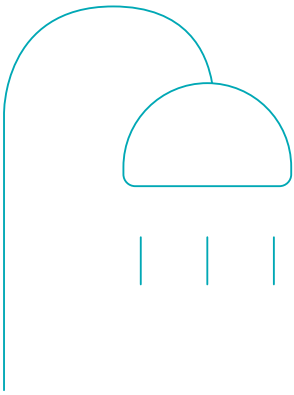
Au regard de la prospective et des besoins financiers nécessaires pour assurer une bonne trajectoire budgétaire du service de l'Eau Potable, il a été décidé en 2025 :

- d'augmenter de 2 € la part fixe de l'eau (abonnement),
- de conserver la progressivité du prix au m³, avec un prix de 0 à 40m³/an inchangé (0,925€/m³), et de 1,41 €/m³ au-delà de 40 m³.

Par ailleurs, la facture des usagers est impactée depuis le 1^{er} janvier 2025 par la réforme des redevances des Agences de l'Eau. Les 2 redevances « pollution » sur la consommation en eau potable et « modernisation des réseaux » sont remplacées en 2025 par une redevance sur la consommation d'eau potable et deux redevances de performance sur les services d'eau et d'assainissement.

Ainsi trois nouvelles redevances apparaissent sur les factures d'eau :

- **Une Redevance « consommation eau potable »**, dont le montant recouvré sera intégralement reversé, basée sur les m³ d'eau facturés, avec un tarif unique pour Agence de l'Eau Loire Bretagne de 0,33€/m³ en 2025.
- **Une Redevance « Performance Eau Potable »**, en fonction des m³ d'eau consommés, calculée à partir du tarif de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pondérée par la performance du service, soit 0,021€/m³.
- **Une Redevance « Performance Système d'Assainissement Collectif »**, en fonction des m³ d'eau assujettis à l'assainissement collectif, calculée à partir du tarif de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, pondéré par la performance du service, soit 0,089€/m³.



Ainsi, la somme des redevances perçues pour l'agence de l'eau sur la facture d'eau représente 0,44€/m³.

En complément, depuis le 1^{er} janvier 2024, Saint-Nazaire Agglo a mis en place une aide au paiement de la facture (tarification solidaire) qui vient en déduction directe du règlement de la facture d'eau, calculée en fonction du QF CAF et de la composition du foyer. En 2025, 616 foyers ont bénéficié de cette aide pour une enveloppe financière de 56 784 €. Une convention a été signée avec Silène pour favoriser l'accès des locataires à cette aide.

Dans le cadre du plan de résilience national, la campagne digitale de communication a été reconduite pendant l'été 2025 pour sensibiliser les habitants à la sobriété des usages.

Indicateurs financiers

La durée d'extinction de la dette s'est améliorée et reste bonne. Tous les impayés eau et assainissement, recouvrés sur l'eau potable, sont en légère baisse.

	Budget annexe eau 2025	Budget annexe eau 2024
Durée d'extinction de la dette	2.74 ans	3.28 ans
Taux d'impayés	-	3.35 %

Études et travaux

En 2025, Saint-Nazaire Agglo a poursuivi le programme de réhabilitation des ouvrages :

- Achèvement des travaux de construction des nouveaux bâtiments et de modernisation de l'usine de potabilisation de Campbon, avec des réceptions échelonnées en 2025 et 2026.
- Poursuite des travaux de renouvellement de conduites, dans le cadre des aménagements des nouvelles lignes hélyce+.

Le taux de renouvellement des canalisations en 2025 s'établit à 0,58 %, soit 6 km renouvelés. À noter que le taux moyen de renouvellement des canalisations sur 5 ans est de 0,65 %.



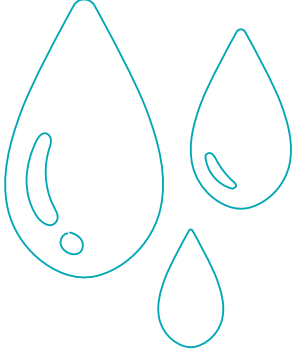
Travaux de renouvellement de conduites d'eau.

Autres faits marquants

- Renouvellement de 439 anciens branchements d'eau potable pour un montant de 1 454 000 €.
- Suite au lancement de l'AMO sur la stratégie de relève à distance des compteurs d'eau potable : attente d'arbitrage sur la suite à donner.
- Poursuite du renouvellement des compteurs de plus de 15 ans, avec 4 940 remplacés en 2025.

Pour l'eau potable et l'assainissement :

- Finalisation du guide Eau, à destination des usagers, pour expliquer toutes les démarches.
- Travail sur une nouvelle mise à jour des règlements de service, pour une parution « toilettée » fin 2026.
- Poursuite du partenariat avec Transmad, avec le déplacement d'une délégation d'élus de Saint-Nazaire Agglo à Madagascar en janvier/février 2025, dans une démarche de coopération internationale.
- Travail sur la réorganisation des services de la direction, suite à la démarche initiée au BET.



/// ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Exploitation des ouvrages

La direction du cycle de l'eau porte la compétence de la collecte, du transfert et du traitement des eaux usées, ainsi que des eaux pluviales urbaines. L'exploitation des ouvrages est réalisée en régie sur l'ensemble des 10 communes, regroupant 76 080 abonnés à l'assainissement collectif. Elle assure également le contrôle des installations d'assainissement non collectif, qui concerne 3 924 abonnés en 2025.

Le territoire se distingue par un taux de raccordement au réseau d'assainissement collectif des eaux usées de 95 % (stable par rapport à 2024). Le linéaire de réseau exploité s'élève à :

- 620 km pour les eaux usées
- 682 km pour les eaux pluviales

On dénombre 269 postes de refoulement des eaux usées, équipés de 11 bassins tampons, permettant le transfert des eaux usées vers 9 stations de traitement. L'ensemble de ces ouvrages constitue les systèmes d'assainissement de l'agglomération, suivis réglementairement par autosurveillance (analyses des rejets en qualité et quantité).

En 2025, les résultats sont bons, avec 9 302 950 m³ traités et un taux de conformité de 98 %.

Contrôles

Afin de s'assurer de la bonne séparation des eaux usées et des eaux pluviales, la direction du cycle de l'eau réalise des contrôles chez les particuliers :

- Lors de la création de nouveaux branchements (construction neuve ou extension de réseau) : 185 contrôles en fouille ouverte sur le domaine public et 331 contrôles sur le domaine privé.
- Sur l'habitat existant : 2 605 contrôles au moyen de colorants et d'un générateur de fumée. 661 non-conformités ont été relevées, dont 104 cas de pollutions avérées (eaux usées dans les eaux pluviales) et 123 raccordements d'eaux pluviales vers les eaux usées, à l'origine d'apports d'eaux claires parasites.

En complément, le service assainissement intervient pendant la saison estivale en appui des communes de Saint-Nazaire et de Pornichet, pour le suivi de la qualité des eaux de baignade. Ainsi, du 14 avril au 10 octobre, 426 prélèvements ont été effectués sur les eaux de baignade (contre 465 en 2024) et 306 prélèvements sur les eaux pluviales des exutoires ou lors des remontées de réseaux (contre 610 en 2024).

Une astreinte a également été mise en œuvre au laboratoire des Ecosiernes pendant la saison estivale, pour pouvoir lever un doute ou une interdiction de baignade en week-end.

Indicateurs financiers

La durée d'extinction de la dette augmente en 2025, mais reste contenue.

	Budget annexe assainissement 2025	Budget annexe assainissement 2024
Durée d'extinction de la dette	4.85 ans	3.69 ans
Taux d'impayés	Recouvrés sur l'eau	Recouvrés sur l'eau

Études et Travaux

L'année 2025 est marquée par :

- la poursuite des travaux d'inspection (37 KM d'ITV) et de renouvellement de conduites, dans le cadre des aménagements des nouvelles lignes hélyce+.
- la consultation du marché de construction de la nouvelle station d'épuration du centre-ville de Donges (STEP Donges Gare),
- les travaux du nouveau poste de refoulement des eaux usées, associé à un bassin tampon de 1200m³, situé place Neptune à Saint-Nazaire (date d'achèvement en 2026),
- la finalisation des travaux d'extension de réseau dans le village de ER à Donges.

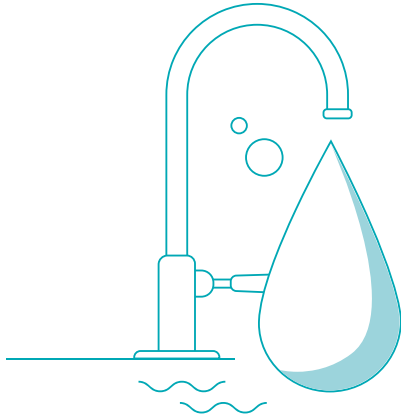
À noter que le taux de renouvellement des réseaux de collecte des eaux usées est de 0,86% en 2025, pour 0,78 % sur les 5 dernières années.



Travaux de création d'un bassin de rétention des eaux usées et d'un poste de refoulement à Villès-Martin.

Autres faits marquants

- Fin des travaux de vidange d'un des deux digesteurs de la STEP Ouest
- Visite d'inspection de la digue de Méan par la DREAL
- Lancement de l'étude ZIBAC pour promouvoir la REUT (Réutilisation des Eaux Usées Traitées)
- Finalisation du guide Eau, à destination des usagers pour expliquer toutes les démarches
- Travail sur une nouvelle mise à jour des règlements de service, pour une parution « toilettée » fin 2026
- Travail sur la réorganisation des services de la direction suite à la démarche initiée au BET



4 - DIRECTION gestion et valorisation des déchets

CHIFFRES-CLÉS

133 personnes sont impliquées dans la gestion des déchets du territoire, dont **75 en régie directe** (du directeur jusqu'aux agents opérationnels).

En 2025, **75 526 tonnes de déchets** ont été collectées (+3 % par rapport à 2024) sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo (DDS et D3E compris), dont **34 390 tonnes** (presque identique à 2024) **sur les 6 déchèteries et la végéterie** de Saint-André-des-Eaux.

Le DMA (Déchets Ménagers et Assimilés) 2025 s'élève à **41 136 tonnes** soit 286 kg/habitant (population DGF) ou 307 kg/habitant (population INSEE). Ce calcul inclut les ordures ménagères des communes, les multi-matériaux et le verre.

Le taux de valorisation des déchets collectés et traités atteint :

79 %

Depuis 2019, **100 % des ordures ménagères résiduelles** sont valorisées énergétiquement sur l'UVE (Unité de Valorisation Énergétique) d'Arc-En-Ciel de Couëron. Cela permet une production de vapeur alimentant un réseau de chaleur et de l'électricité :

Une production annuelle en 2025 de 230 721 MWh en vapeur.

Une production annuelle en 2025 de 31 606 MWh d'électricité.

/// PRÉVENTION COMMUNICATION ET VALORISATION

La réduction des déchets

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) a été approuvé par le conseil communautaire du 29 mars 2022 pour une durée de 6 ans. Il fait suite à un travail de diagnostic et de co-construction avec les communes et les acteurs du territoire.

En 2025, plusieurs actions du PLPDMA ont été lancées ou poursuivies :

- Poursuite de l'éco-exemplarité : expérimentation d'upcycling des EPI textiles de collecte.
- Poursuite du renforcement de la communication grand public : création de nouveaux outils, dont une vidéo de promotion des solutions de tri à la source des biodéchets, visionnée par 12 654 spectateurs au Cinéville.
- Poursuite du développement des animations scolaires et création de l'émulation à travers un défi inter-écoles.
- Poursuite de l'accompagnement et de l'encouragement des organisateurs d'événements dans la réduction et le tri des déchets :
 - Festival Bouge à Saint-Nazaire : 80 % des déchets collectés étaient valorisables.
 - Saint-Nazaire Côté Nature : 2 462 emballages jetables évités.
 - Prêt de 1 400 gobelets aux associations pour leurs événements.
- Démarrage de l'accompagnement de la restauration collective dans la lutte contre le gaspillage alimentaire : accompagnement du restaurant scolaire de Trignac (école Jaurès-Curie) avec une réduction de 41 % du gaspillage alimentaire.
- Poursuite de l'étude et du renforcement de la pratique du compostage individuel : 897 composteurs distribués. Taux de dotation des maisons individuelles : 48 %.
- Poursuite du déploiement du compostage collectif et partagé : 5 nouveaux sites de compostage partagés à Saint-Nazaire.
- Démarrage de la relance et de la multiplication des opérations de broyage : 4 premières opérations de broyage entre octobre et décembre 2025 (broyage de 115 sapins).

- Poursuite de l'organisation d'ateliers et de formations sur le compostage et le jardinage au naturel : 9 ateliers jardinage au naturel proposés avec le CPIE et le Jardin au Dragon, avec 167 participants.
- Poursuite du développement des ateliers "faire soi-même" : 21 ateliers avec 378 participants.
- Poursuite de la distribution d'autocollants Stop Pub.
- Poursuite de la multiplication des solutions de réemploi dans les déchèteries : partenariat avec la recyclerie Au bonheur des bennes.
- Étude en cours pour la création d'une déchèterie nouvelle génération intégrant des espaces dédiés au réemploi des objets et des matériaux, tout en maximisant le recyclage : lancement des études, benchmarking et dimensionnement. Le projet sera situé sur la commune de Trignac.

/// VALORISATION

Les biodéchets

Depuis novembre 2024, Saint-Nazaire Agglo propose à ses usagers différentes solutions de tri à la source des biodéchets, dont le déploiement de points d'apport volontaire dans les zones les plus urbaines. En 2025, 84 points d'apport volontaire ont été installés dans la ville de Saint-Nazaire, dans une dizaine de quartiers différents. Depuis 2024, 118 points d'apport volontaire de biodéchets ont été implantés sur une grande partie de l'agglomération, soit 133,41 tonnes collectées. En 2025, 6 782 foyers bénéficient d'une solution de tri à la source des biodéchets à proximité de chez eux.

La communication et la sensibilisation

Grâce à une équipe de cinq animateurs biodéchets, ces 6 782 foyers ont été sensibilisés en porte-à-porte, et 3 487 foyers ont accepté un bioseau au cours de l'année 2025.

Sensibilisation du grand public :

En complément du porte-à-porte, l'équipe d'animation biodéchets a été présente sur une dizaine d'événements à Saint-Nazaire et à Montoir-de-Bretagne. Ces animations permettent de communiquer et de sensibiliser le grand public au geste de tri à la source et aux différentes solutions qui s'offrent à eux.

Les animations scolaires

Dans le cadre de l'action 4 de son PLPDMA « Développer les animations scolaires et créer de l'émulation à travers un défi inter-écoles », Saint-Nazaire Agglo sensibilise les enfants du cycle 3. L'agglomération propose à tous les établissements concernés du territoire 3 types d'interventions, effectuées par l'animatrice du tri de Saint-Nazaire Agglo, autour des déchets :

- « Trions, recyclons et réduisons nos déchets »
- « Moi et mon compost »
- « Réduisons le gaspillage alimentaire »

Il est également proposé aux écoles une visite au centre de tri Arc-En-Ciel 2034. En 2025, 30 classes du territoire ont pu visiter ce centre de tri.

/// LE COMPOSTAGE

Compostage individuel

En 2025, le dispositif mis en place en 2024 a été poursuivi. Sur 9 communes, 34 dates de distributions (contre 44 en 2024) ont été proposées, offrant 3 760 possibilités de créneaux de retraits de composteurs. Les distributions ont eu lieu dans des salles communales. Lors de chaque distribution, les habitants recevaient un composteur, un bioseau et un guide du compostage après avoir suivi une courte formation sur les bases du compostage. Ce sont 798 nouveaux foyers qui ont été équipés en composteurs en 2025. Le nombre de composteurs distribués depuis 2006 est porté à 19 591.

Compostage partagé

En 2025, le déploiement des composteurs partagés de quartier et de pied d'immeuble s'est poursuivi. 4 nouveaux sites ont été installés : 1 site de compostage de quartier et 3 sites de compostage en pied d'immeuble. Il y a actuellement 59 sites de compostage partagé actifs.

En complément des solutions de compostage existantes et du déploiement des points d'apport volontaire, 8 sites de compostage partagés centralisés ont été déployés sur les communes de Besné, La Chapelle-des-Marais, Saint-Joachim et Saint-Malo-de-Guersac.

Le réemploi

En déchèteries, dans le cadre de sa convention avec Saint-Nazaire Agglo, les agents valoristes de l'association « Au Bonheur des Bennes » ont collecté 121 tonnes d'objets, dont 80 % dans les déchèteries de Pornichet, de Cuneix et de Saint-Malo-de-Guersac.

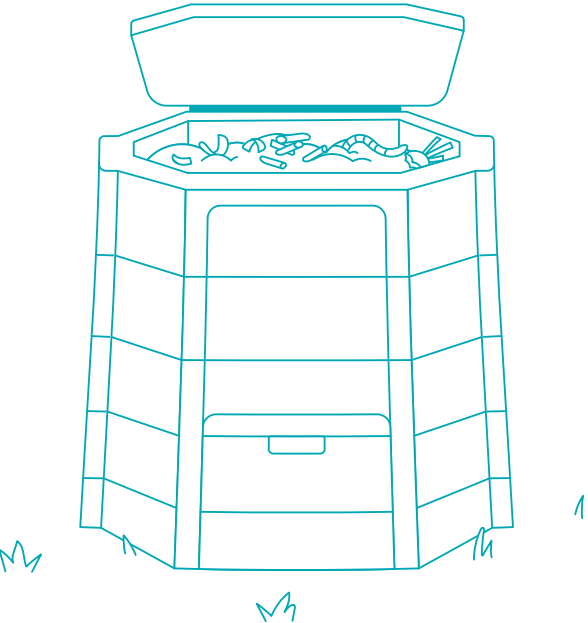
71 bornes de l'entreprise d'insertion « Le Relais » sont réparties sur le territoire. Cela représente 448 tonnes de vêtements, chaussures et linge de maison, soit 3,11 kg/an/habitant.

/// LA COLLECTE

En 2017, Saint-Nazaire Agglo a conclu avec Nantes Métropole une convention de partenariat dans le cadre du renouvellement de la DSP (Délégation de Service Public) de Couëron (unité de valorisation et de traitement des déchets) pour le traitement des ordures ménagères et le tri des emballages/papiers. La nouvelle DSP de Couëron a démarré le 1^{er} mars 2019 et restera en vigueur jusqu'au 28 février 2034.

On observe une légère augmentation des tonnages collectés des ordures ménagères et des emballages. Le nouveau schéma directeur des collectes est en application depuis novembre 2024. La diminution des fréquences de collecte des ordures ménagères sur 7 communes du territoire, en parallèle de la mise en place de dispositifs pour l'élimination des biodéchets, n'a pas généré de difficultés majeures. Au contraire, les taux de remplissage des bacs à déchets sont optimisés, sans constat de débordement.

Le tonnage des déchets de tri sélectif a augmenté, tandis que celui des encombrants en porte-à-porte a diminué. Le nombre de kilomètres parcourus par les véhicules de collecte a également baissé, favorisant ainsi la réduction des émissions de CO₂. La mise en place des nouvelles modalités de collecte favorise le tri à la source pour une meilleure valorisation des déchets.



DGA HABITAT ET LOGEMENT

Des logements pour toutes et tous

En 2025, la DGA Habitat et Logement a renforcé son engagement pour un logement accessible et durable. Entre production de logements sociaux, accompagnement de la rénovation du parc existant et préparation de l'ouverture de la Maison de l'Habitat, cette direction agit pour que chacun trouve à se loger.

La direction est organisée en 2 services :

- Le Service Rénovation Performante vise l'amélioration du parc privé existant par l'information, le conseil et l'accompagnement des ménages. En tant qu'Espace France Rénov, il gère :
 - Le financement de l'Anah pour les rénovations énergétiques d'ampleur
 - Ma Prime Adapt'
 - Le logement indigne
 - Le conventionnement locatif social

Un programme en faveur des copropriétés est également poursuivi.

- Le Service Programmation et Politiques Sociales du Logement pilote :
 - Les outils d'observation, les tableaux de bord et les bilans annuels du PLH
 - Les politiques en faveur du logement locatif social
 - L'accession abordable à la propriété
 - La coordination des attributions dans le logement social
 - Le logement solidaire
 - Le logement d'abord
 - L'accueil des gens du voyage

Des missions transversales sont assurées pour :

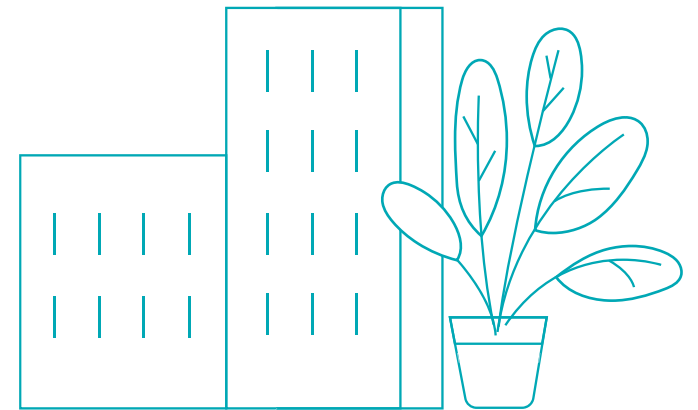
- L'élaboration, la diffusion et la mise en œuvre du Programme Local de l'Habitat
- La communication
- La programmation événementielle de la Maison de l'Habitat

Un Pacte Territorial a été signé avec l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah)

Dans le cadre de la réforme de sa politique, l'Anah a regroupé un certain nombre d'opérations programmées sous le nom « Pacte Territorial », qui est désormais le principal support de contractualisation avec les EPCI. Ce Pacte comprend 3 volets :

- Animation et sensibilisation des particuliers et des professionnels
- Information, conseil et orientation des particuliers
- Accompagnement vers et dans le projet de travaux

Ces 3 volets constituent l'Espace France Rénov local. En début d'année, l'équipe des conseillers « accompagnateurs rénov » a été complétée pour répondre aux demandes des particuliers.



Cependant, la montée en puissance de ce dispositif a été ralentie par :

- La fermeture de la plateforme de l'Anah pendant 3 mois et demi, empêchant le dépôt des dossiers
- Une réouverture partielle en fin d'année, limitée aux ménages très modestes et avec des plafonds de travaux réduits

Pour autant, l'équipe est désormais opérationnelle et prête à offrir un service de qualité, neutre et indépendant, dès qu'une année sans interruption sera possible.

Une délégation complète des aides à la pierre de l'État

Ce mécanisme de délégation, spécifique à l'habitat, permet à Saint-Nazaire Agglo de moduler les enveloppes de crédits de l'État dédiées au territoire pour l'aide au logement social et à la rénovation du parc privé existant.

Jusqu'à fin 2024 et depuis 2013, les services de l'État et de l'Anah instruisaient les dossiers bénéficiant d'un accord de la part des élus communautaires. Au renouvellement de la convention et en application d'une circulaire de 2019, la communauté d'agglomération doit désormais assurer elle-même l'instruction des dossiers.

Deux collègues ont pris ces fonctions d'instruction, qui, assurées en proximité, apportent de la fluidité et des gains de temps, les échanges avec les conseillers se faisant désormais d'un bureau à l'autre et non plus à distance.

Un plan de soutien à la production de logements

La tension immobilière est particulièrement forte sur l'agglomération nazairienne, en raison de l'arrivée de nouveaux actifs embauchés par un tissu industriel dynamique et d'une réduction de l'offre locative, due à une crise immobilière principalement liée à des facteurs exogènes.

Cette crise affecte également la production de logements locatifs sociaux, dont une partie est réalisée dans le cadre d'opérations de promotion immobilière, au titre de la mixité sociale prévue par le PLUi. Afin de débloquer la réalisation et la livraison de ces logements, et par effet de levier sur les autres logements à prix libres de ces opérations, le bureau communautaire a alloué une aide spécifique à Silène. Cette aide permet l'acquisition de 50 logements en Prêt Locatif Social auprès des promoteurs concernés, à prix négocié. Cela leur permet d'atteindre le niveau de précommercialisation nécessaire pour obtenir la garantie bancaire indispensable à l'engagement des travaux.

Grâce à cette démarche, ce sont ainsi 150 logements locatifs sociaux et 150 logements à prix libres dont la construction pourra être engagée pour une livraison dans les 2 ans, soit environ 350 logements au total. En fin d'année 2025, 8 logements étaient livrés, 112 en travaux et 137 pour lesquels les permis de construire étaient déposés.



CHIFFRES-CLÉS

S'agissant du logement locatif social, la communauté d'agglomération a cofinancé

572 nouveaux logements pour un montant de 6,85 M€

En termes de rénovation du parc existant,

334 logements du patrimoine locatif social datant des années 50-60 ont fait l'objet d'un financement en vue de travaux de réhabilitation lourde.

252 logements en copropriétés ont également bénéficié de financements.

Au titre de l'accession abordable à la propriété, 78 logements ont pu être acquis par des ménages aux revenus modérés, éligibles dans le cadre du dispositif initié par Saint-Nazaire Agglo : « Les Biens Négociés ».

L'amélioration du parc privé a concerné 489 logements et généré 4,95 M€ de travaux, dont 4,2 M€ au titre de la rénovation énergétique (132 logements) et 0,75 M€ au titre de l'adaptation du domicile à la perte d'autonomie (78 logements).

6 350 contacts (informations et conseil) ont été enregistrés et 212 diagnostics au domicile ont été réalisés.

DGA TERRITOIRE ÉDUCATIF ET CRÉATIF

Apprendre, grandir et s'épanouir ensemble

En 2025, la DGA Territoire Éducatif et Créatif a renforcé son rôle central dans l'éducation, le sport et la cohésion sociale. Entre apprentissage de la natation, animations pour tous les âges et coopération renforcée avec les communes, elle a œuvré pour un territoire plus éducatif, inclusif et dynamique.

1 - Direction des Loisirs Aquatiques

L'année 2025 a été marquée par la poursuite active de la politique publique des loisirs aquatiques, articulée autour de trois objectifs majeurs :

- Favoriser les apprentissages du Savoir Nager pour les enfants de l'Agglomération
- Renforcer l'attractivité des piscines
- Garantir un service de qualité pour tous les usagers

Dans un contexte de hausse globale de la fréquentation (+18 % en 2025, avec l'ouverture en année pleine de l'Espace Neptune de Donges fin 2024), notamment à l'Aquaparc (+3,5 %), l'Agglomération a su répondre aux attentes croissantes des publics. Elle a également consolidé son rôle d'acteur clé dans l'apprentissage de la natation et l'accueil d'événements sportifs.

/// APPRENTISSAGE DE LA NATATION ET ACCUEIL DES PUBLICS

La réouverture de l'Espace Neptune de Donges, effective depuis le 4 novembre 2024 après deux années de travaux, a permis en 2025 d'augmenter significativement l'accueil des scolaires et de renforcer l'offre aquatique sur le territoire. Cet équipement, largement rénové, s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue des infrastructures, au service des habitants et des établissements scolaires. Par ailleurs, l'Aquaparc a accueilli plusieurs animations ouvertes au public, telles que :

- Chasse aux œufs
- Faites du sport (ex-Journée Mondiale de l'Olympisme)
- Octobre Rose
- Movember
- Halloween
- Noël



Soirée Movember en faveur de la santé masculine à l'Aquaparc.



Piscine de Donges Espace Neptune.

Il a également été le cadre de compétitions sportives, comme :

- Une compétition régionale handisport
- Le meeting du Saint-Nazaire Atlantique Natation
- Un championnat de water-polo

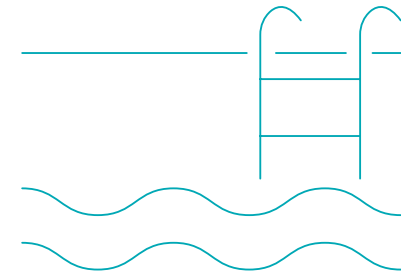
/// INVESTISSEMENTS DANS LES ÉQUIPEMENTS

Outre les interventions de maintenance technique régulière, la direction des loisirs aquatiques a engagé d'importants travaux d'amélioration pour un montant de 727 000 € afin d'offrir des conditions d'accueil optimales. Voici les principales réalisations :

- **Saint-André-des-Eaux** : changement complet de la centrale de traitement de l'air et de diverses installations techniques.
- **Espace Neptune de Donges** : ajustement de la pression et de la température des douches, installation d'équipements dédiés à la pratique du water-polo, et finalisation de l'aménagement du jardin accessible jouxtant le solarium extérieur.
- **Montoir-de-Bretagne** : poursuite des travaux sur les locaux de travail (accès et stockages).
- **La Bouletterie** : mise en conformité des locaux de stockage et associatifs.
- **Aquaparc** : ajustement de la pression et de la température des douches, travaux de conformité, et acquisition d'équipements pour l'accueil des manifestations.



Piscine de Saint-André-des-Eaux.



CHIFFRES-CLÉS - FRÉQUENTATION DES SITES

Piscines / années	2022	2023	2024	2025
Aquaparc de Saint-Nazaire	232 296	264 746	272 189	281 540
Espace Neptune de Donges	25 878 (fermeture travaux à partir de septembre 2025)	Fermeture travaux	10 068 (réouverture le 4 novembre 2025)	61 243
La Bouletterie de Saint-Nazaire	23 601	22 991	19 539	24 436
Piscine de Montoir de Bretagne	16 924	22 364	20 037	18 044
Piscine de Saint-André-des-Eaux	25 422	26 535	24 379	23 632
Total	324 121	336 636	346 212	408 895

CHIFFRES-CLÉS

1 109

inscriptions

en École de Natation (nouveau record), soit +11,3 % par rapport à l'année précédente, avec un taux de remplissage de 96,1 %.

2 116

inscriptions en stages de natation

(vacances), avec un taux de remplissage de 80,5 %.

369

classes de primaire

accueillies (plusieurs classes des 3 IME du territoire et classes de secondaires).

353

jours d'ouverture

sur l'ensemble des piscines.

59 000

compte usagers enregistrés

et 29 groupes et associations accueillis.

408 885

entrées,

soit un nouveau record de fréquentation avec une augmentation de 18,1 % par rapport à 2025.

Augmentation des recettes équivalente à celle de la fréquentation (+18 % par rapport à 2025).

2 - Convention Territoriale Globale (CTG)

La Convention Territoriale Globale est une convention de partenariat tripartite réunissant l'Agglo, les 10 communes de l'Agglo et la CAF autour des politiques publiques de la petite enfance, l'enfance, la jeunesse et la parentalité. Ce dispositif vise à renforcer la coopération entre les acteurs du territoire autour de projets portés à l'échelle intercommunale et répondant à un besoin local. La Convention est co-signée pour une période de 5 ans. La première CTG a été signée en 2022 et s'achèvera fin 2026.

/// PRÉSENTATION DES SERVICES

La CTG correspond à un poste de chargée de coopération globale, occupé depuis février 2025 par Mathilde Couturier.

/// FAITS MARQUANTS

Clarification de la gouvernance autour d'un COPIL, d'un COTECH et de 4 groupes de travail (GT). Les 4 GT, correspondant aux 4 politiques publiques suivies par la CTG, sont composés de professionnels issus des 10 communes de l'Agglo. Cette gouvernance est appréciée par les participants. Ainsi, dans le bilan réalisé fin 2025, les membres du COTECH se sont dit :

- « satisfaits » (50 %)
- « très satisfaits » (50 %)

en soulignant la dynamique de groupe positive, les échanges riches et constructifs et le partage d'expériences structurant.

Montée en puissance de la dynamique partenariale avec un réseau de partenaires renforcé et une interconnaissance accrue. Lors du bilan réalisé fin 2025 :

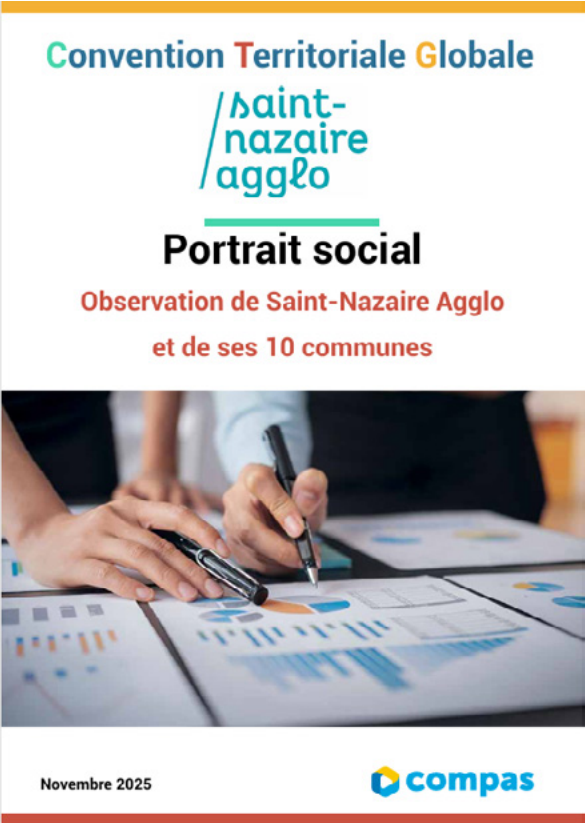
- 56 % des personnes ayant répondu estiment que la coopération entre les communes s'est « tout à fait » améliorée
- 58 % qualifient les relations entre acteurs du territoire de « bonnes »
- 62,5 % estiment mieux connaître les acteurs du territoire

Réforme de la politique d'accueil du jeune enfant avec la mise en place du Service Public de la Petite Enfance (SPPE). Depuis le 1^{er} janvier 2025, en application de la loi du 18 décembre 2023, les communes sont « autorités organisatrices de l'accueil du jeune enfant ».

Lancement du renouvellement de la CTG par :



- L'élaboration d'un diagnostic de territoire par le bureau d'études Compas et de deux focus : petite enfance/ enfance et jeunesse
- Le bilan de la CTG n°1 (données qualitatives et quantitatives)
- L'organisation d'un COPIL élargi réunissant le vice-président pilote de la CTG, les élus « CTG » des 10 communes et le COTECH



CHIFFRES-CLÉS

80

partenaires

techniques actifs dans la CTG, répartis dans 4 groupes de travail composés de 15 à 25 professionnels issus des 10 communes de l'Agglo ou de structures associatives.

100

professionnels

ont bénéficié d'une formation ou d'une sensibilisation organisée par la CTG sur les thématiques suivantes :

- Accueil d'un enfant porteur de handicap
- Égalité filles-garçons
- Gestion de conflits
- Troubles du neurodéveloppement

70

professionnels

des 10 communes ont participé à des groupes d'échange de pratiques autour de la pause méridienne, des mini-camps, etc.

100

enfants

issus des centres de loisirs de 9 communes de l'Agglo ont participé au temps fort « enfance » co-organisé en juin 2025 au parc paysager de Saint-Nazaire.

2

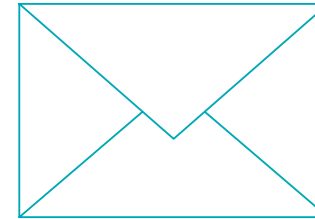
soirées « Good Vibes »,

destinées aux jeunes de 11 à 17 ans issus de 4 espaces jeunes de l'Agglo, ont été organisées par le sous-groupe CPS (Compétences psychosociales) du GT Jeunesse, avec une trentaine de jeunes à chaque session.

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

Au cœur du lien avec les habitants du territoire

En 2025, les directions rattachées à la Direction Générale des Services ont joué un rôle clé pour maintenir le lien entre l'Agglomération et ses habitantes et habitants. Malgré un contexte budgétaire tendu, la collectivité a garanti un accueil de qualité (19 440 appels traités au standard général), animé des événements fédérateurs (exposition « Saint-Nazaire, la Ville Réinventée », salon Trajectoire) et renforcé la communication.



1 - Accueil général et courrier

L'accueil général du public, physique et téléphonique, est la vitrine principale de l'engagement de Saint-Nazaire Agglo à défendre un service public de qualité.

Le service courrier assure :

- L'enregistrement et la diffusion rapide des courriers et courriels dans les services
- L'optimisation des coûts d'affranchissement



Entrée du siège de Saint-Nazaire Agglomération / la CARENE.

CHIFFRES-CLÉS

11 383
courriers entrants,
enregistrés et traités sous MEM courrier.

6 347
courriels.

29 672
plus expédiés
pour un budget de 63 433 €.

19 440
appels reçus
en moyenne au standard général

2 - Direction de la donnée

En 2025, la Direction de la donnée a poursuivi son engagement dans la modernisation et l'optimisation des outils et processus liés à la gestion des informations géographiques et techniques.

/// ADMINISTRATION DES DONNÉES ET LOGICIELS SIG/DATA

- Migration de l'outil de conception et dessin assistés par ordinateur (CAO/DAO) pour permettre la création de documents et dessins numériques en 2D et 3D
- Intégration et suivi de la photographie aérienne 2024 pour enrichir les bases de données

Données et outils 3D

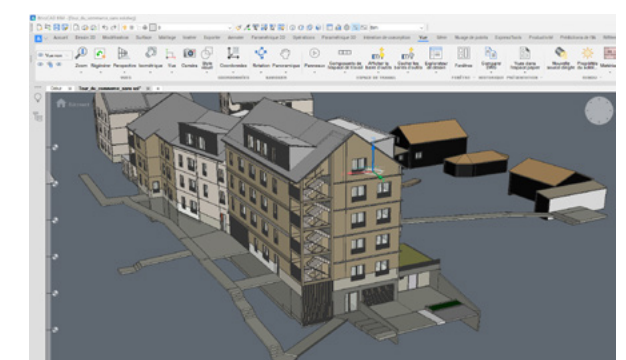
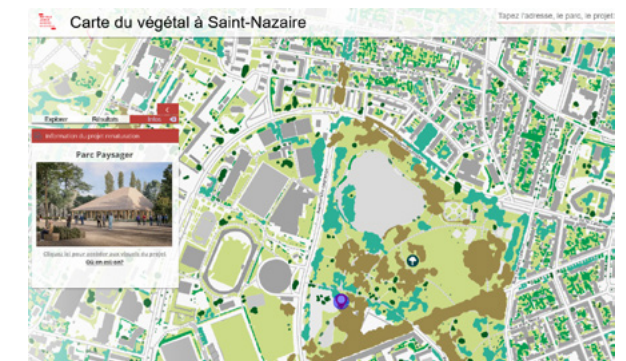
- Prise en main des outils régionaux comme Terraexplorer
- Optimisation du stockage des données, notamment face à l'arrivée de volumes massifs
- Organisation des flux pour une gestion plus efficace
- Participation à l'atelier sur les Jumeaux numériques (GéoPAL)
- Migration de l'outil de suivi-évaluation des politiques publiques vers Perf Monitor

Diffusion Open Data

- Révision et automatisation des jeux de données Open Data
- Mise en ligne des arrêtés de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglo, en complément des délibérations

Accompagnement et animation Data

- Participation aux GéoDataDays
- Organisation d'ateliers de correction pour l'Occupation du sol à grande échelle (OCS GE) à l'échelle locale, en collaboration avec l'IGN
- Contribution au projet « Accessibilité numérique » dans les collectivités



3 - CLIC

Le CLIC accueille, informe, soutient, oriente et accompagne les personnes de 60 ans et plus sur les questions relatives aux aides et dispositifs du maintien à domicile. Il s'adresse également à leur entourage et aux professionnels intervenant auprès d'eux. De plus, le CLIC est mandaté par la CARSAT pour effectuer des évaluations des aides à domicile nécessaires aux retraités éligibles. Le service intervient sur le territoire de Saint-Nazaire Agglo, qui compte 30 % de personnes de 60 ans et plus.

CHIFFRES-CLÉS

2 071 personnes accompagnées par le CLIC

11 542 appels ou mails traités

707 personnes reçues (avec ou sans rendez-vous)

979 visites à domicile

523 accompagnements pour des situations complexes :

- Isolement
- Refus d'aide
- Situation d'incurie
- Troubles cognitifs
- Situations de violences ou d'abus

/// RÉPARTITION DES DEMANDES

- 70 % des demandes concernent des femmes
- 40 % des demandes émanent de professionnels
- 33 % de l'entourage
- 27 % des usagers

/// RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES DEMANDES

En moyenne, 4,4 % des seniors de l'agglomération ont sollicité le service :

- 3 communes en dessous de 4 % : Pornichet, Saint-André-des-Eaux, Donges
- 3 communes entre 4 et 5 % : La Chapelle-des-Marais, Trignac, Montoir-de-Bretagne
- 4 communes au-dessus de 5 % : Saint-Joachim, Saint-Malo-de-Guersac, Besné, Saint-Nazaire

/// QUELS TYPES DE DEMANDES ?

- **Vie à domicile** : 1 597 sollicitations
 - Mise en place d'aide à domicile
 - Téléassistance
 - Portage de repas
 - Aide au répit
 - Solutions de transport
 - Adaptation du logement
- **Accès aux droits** : 1 438 sollicitations
 - 1 306 demandes d'aide financière
 - 132 demandes de mesure de protection juridique
- **Structures d'hébergement** : 421 sollicitations
 - Résidences autonomie ou service
 - EHPAD
 - Hébergement temporaire
 - Accueil de jour
- **Offre de soins** : 119 sollicitations
 - Recherche de professionnels de santé (médecins, services de soins infirmiers, etc.)

/// ÉVÉNEMENTS

Le CLIC a participé à plusieurs grands événements en 2025 :

- Coconstruction du Forum Seniors à Saint-Nazaire (mars), porté par le CCAS de Saint-Nazaire et le dispositif VADA
- Accueil partagé CLIC-conseil départemental sur le stand du Département lors du Forum Seniors à Nantes (novembre)
- Présentation aux partenaires du champ gérontologique des dispositifs et services de coordination pour les 60 ans et plus, avec création d'un dépliant explicatif (novembre)

/// FAITS MARQUANTS

- Mouvements dans l'équipe, avec une organisation réajustée
- Évaluation réglementaire du service en mars, aboutissant à la construction d'axes d'amélioration dans ses outils, son organisation et ses pratiques



Forum seniors.

4 - DIRECTION Communication et Attractivité

La Direction Communication et Attractivité est mutualisée entre la Ville et Saint-Nazaire Agglo. Rattachée hiérarchiquement à la Direction Générale des Services et en lien fonctionnel avec le Cabinet du Maire-Président, elle conçoit et met en œuvre la stratégie de communication des deux collectivités.

Elle a pour missions de :

- Valoriser le territoire
- Entretenir le lien entre les habitants et leur territoire
- Promouvoir les politiques publiques décidées par les élu-es
- Informer sur les services publics

/// SERVICE INFORMATION – PRESSE

En 2025, le service a accueilli, en mai, une nouvelle responsable de l'unité presse.

CHIFFRES-CLÉS

86 articles publiés sur saintnazaireagglo.fr

Audiences web : 153 000 visites en 2025, soit 12 800 par mois

Application « Mon Agglo facile » : 20 893 téléchargements fin 2024 (+4 034 dans l'année)

Abonnés réseaux sociaux : 42 800 Facebook 10 400 Instagram

Photothèque en ligne : 7 500 nouveaux documents mis à disposition

3 893 commandes (contre 3 564 en 2024)

19 conférences de presse et invitations presse

47 communiqués et dossiers de presse

380 sollicitations presse

/// SERVICE ÉVÉNEMENTIEL

Grande Marée

En raison du 80^e anniversaire de la Libération de la Poche, l'événement Grande Marée 2025 n'a pas pu avoir lieu, pour des raisons budgétaires.

Exposition « Saint-Nazaire, la Ville Réinventée : 1945, 1955, 2025 »

- 40 199 participants, dont 1 650 collégiens et partenaires
- Pic de fréquentation : plus de 15 000 personnes sur le mois d'août, avec 1 069 visiteurs le 13 août
- Comparaison avec les années précédentes :
 - 2023 : 24 767 visiteurs (avec 4 semaines d'exploitation en moins)
 - 2024 : 44 900 visiteurs (avec 3 semaines d'exploitation en moins, mais une exposition plus participative)
- 541 scolaires accueillis
- 25 classes accueillies (écoles élémentaires, collèges et lycées), principalement en septembre
- 165 personnes accueillies en visites guidées par la mission des patrimoines
- 1 300 livrets enfants distribués



Exposition d'été au LIFE "Saint-Nazaire, la ville réinventée 1945-1955-2025".

/// SERVICE RELATIONS PUBLIQUES ET INTERNATIONALES

Malgré un contexte budgétaire tendu, 2025 a été riche en temps officiels importants pour Saint-Nazaire Agglo :

- **Rentrée politique** : Consacrée à l'hybridation des territoires, en présence de la philosophe Gabrielle Halpern, conseillère en entreprises et institutions publiques. Plus de 300 personnes présentes.
- **Inauguration du Campus universitaire d'Heinlex** : En présence de l'ensemble des partenaires et des étudiants.
- **6^e édition du salon Trajectoire** : Salon de découverte des métiers et de l'orientation, co-organisé avec la direction Emploi et Développement économique. Plus de 9 000 participants.
- **Inauguration du Centre Technique et d'Exploitation des autobus électriques Hélyce** : Livraison et inauguration des infrastructures.
- **Cérémonie d'accueil des étudiants internationaux** : 3^e édition en partenariat avec les acteurs de l'enseignement supérieur. Près de 100 jeunes présents.



Rentrée 2025 de Saint-Nazaire Agglomération sur le thème « L'hybridation d'un territoire industriel et d'un territoire plaisir ».



Cérémonie d'accueil des étudiants internationaux.

/// RELATIONS INTERNATIONALES

- **Échanges avec Madagascar** (via l'association Transmad) :
 - Organisation d'une mission exploratoire en janvier
 - Sensibilisation de près de 1 200 élèves de l'agglomération à la question de l'eau
 - Dépôt d'une candidature FICOL (Facilité de financement des collectivités territoriales) auprès de l'Agence Française de Développement, accompagnée par le service
- **Signature d'un partenariat avec Kherson** (Ukraine) :
 - Partenariat entre Nantes Métropole et Saint-Nazaire Agglo avec la ville ukrainienne de Kherson, ville martyre de la guerre.
 - Engagement pour de futures coopérations, notamment un appui à la reconstruction des infrastructures de gestion de l'eau et de l'assainissement.

/// SERVICE COMMUNICATION EXTERNE

L'année a été marquée par un renforcement du studio graphique avec le recrutement d'un second graphiste. Cette évolution a permis :

- L'internalisation des productions
- Une réactivité accrue face à un volume important de projets
- Davantage de souplesse dans la production
- Une meilleure maîtrise des coûts liés aux prestataires externes

Par ailleurs, en préparation de la période pré-électorale, un travail de sensibilisation et de sécurisation juridique a été mené avec la direction de la communication et le service juridique. Une formation du CNFPT a également été dispensée aux équipes communication pour garantir le respect du cadre réglementaire applicable.

Actions notables de l'année

Transition écologique, déchets et eau

- Réalisation d'un clip vidéo dédié aux biodéchets et à l'évolution du tri des déchets alimentaires, diffusé sur les médias sociaux et au cinéma
- Édition du rapport développement durable et communication autour de la délibération-cadre et du label « Territoire engagé pour la transition écologique » (édition, motion design, communication digitale)
- Supervision des actions de communication menées par Dalkia, délégataire de service public pour le déploiement et l'exploitation d'Ester, le réseau de chaleur urbain de Saint-Nazaire Agglo (plaquette d'information, informations aux riverains concernés par les travaux)
- Édition du guide de l'eau, ajout à la collection des guides pratiques « Mon Agglo facile »

Habitat, urbanisme et aménagement

- Conception de la future identité de la Maison de l'habitat et refonte des outils de communication liés à l'habitat en vue de son ouverture au printemps 2026

- Lancement d'une page LinkedIn dédiée à l'habitat pour accompagner la future ouverture de la Maison de l'habitat et constituer une communauté d'abonnés (professionnels et particuliers)
- Information des riverains et accompagnement de la communication autour du projet de parking en élévation des 8 et 11 Mai 1945
- Accompagnement des projets urbains de l'agglomération, notamment à La Trébale, à travers des dispositifs d'information projet et d'information riverains
- Début du travail de signalétique et d'identité graphique du campus Heinlex

Culture, patrimoine et événements



- Communication autour des 80 ans de la Libération de Saint-Nazaire et accompagnement de l'exposition consacrée à la reconstruction présentée au Life pendant l'été
- Promotion de « Dans nos bulles », programme d'ateliers et de rencontres autour de la bande dessinée documentaire, de l'information et de la liberté d'expression dans les médiathèques du réseau

- Communication autour des Rencontres musicales organisées dans les médiathèques de l'agglomération en partenariat avec le conservatoire Boris Vian, avec une vingtaine de concerts gratuits proposés de novembre 2025 à mars 2026

Économie et partenariats

- Accompagnement du salon de l'orientation « Trajectoire »
- Accompagnement de la charte partenariale entre Saint-Nazaire Agglo et Cap Atlantique

- Communication partenariale autour des actions de décarbonation du territoire menées avec ADELE (site web, vidéo)

Communication digitale et valorisation des politiques publiques

- Développement des contenus vidéo pour mieux valoriser les politiques publiques à travers des formats incarnés et pédagogiques
- Poursuite du développement des réseaux sociaux institutionnels :
 - Page LinkedIn « Saint-Nazaire ville et agglomération » : 12 629 abonnés (+14,5 % par rapport à 2024)
 - Page LinkedIn « Saint-Nazaire Agglo éco » : plus de 2 500 abonnés (+25 % par rapport à 2024), vitrine des initiatives économiques du territoire

DGA PERFORMANCE ADMINISTRATIVE,
JURIDIQUE ET FINANCIÈRE

Au service de l'action publique

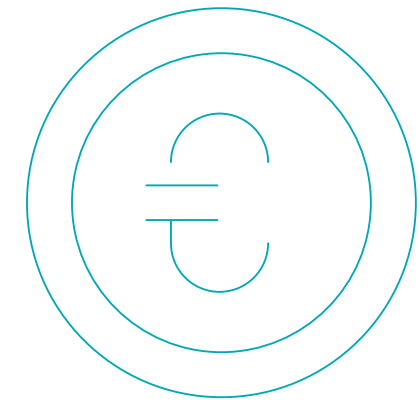
En 2025, la DGA Performance Administrative, Juridique et Financière a confirmé son rôle central dans la gestion des ressources et la sécurisation des projets. Entre modernisation des outils juridiques et financiers et accompagnement des grands projets (Hélyce+, Maison de l'habitat), elle a garanti la rigueur budgétaire, la conformité juridique et l'efficacité administrative au service des habitantes et des habitants.

1 - Direction des finances

La direction des finances est entièrement mutualisée. Elle est située sur deux sites : l'hôtel de ville et le siège de Saint-Nazaire Agglo - la CARENE.

Ses 22 agents sont répartis comme suit :

- 1 directrice
- Service Budget, exécution comptable :
 - 1 responsable
 - 3 unités comptables (15 agents) :
- Administration Numérique
- Attractivité
- Services à la Population
 - 1 pôle budgétaire (2 agents)
- Service Ingénierie financière, prospective, fiscalité :
 - 1 responsable
 - 2 chargés de mission



/// FAITS MARQUANTS

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de la montée en charge du programme d'investissement communautaire (PIC4), avec plus de 141 M€ de dépenses d'équipement exécutées sur les 8 budgets de Saint-Nazaire Agglo, dont 50 M€ sur le budget principal et 64 M€ sur le budget transport avec le projet hélyce+.



CHIFFRES-CLÉS

18 395

mandats

(+6,7 % par rapport à 2024) et **4 530 titres émis**
(+ 51 %)

14

budgets suivis

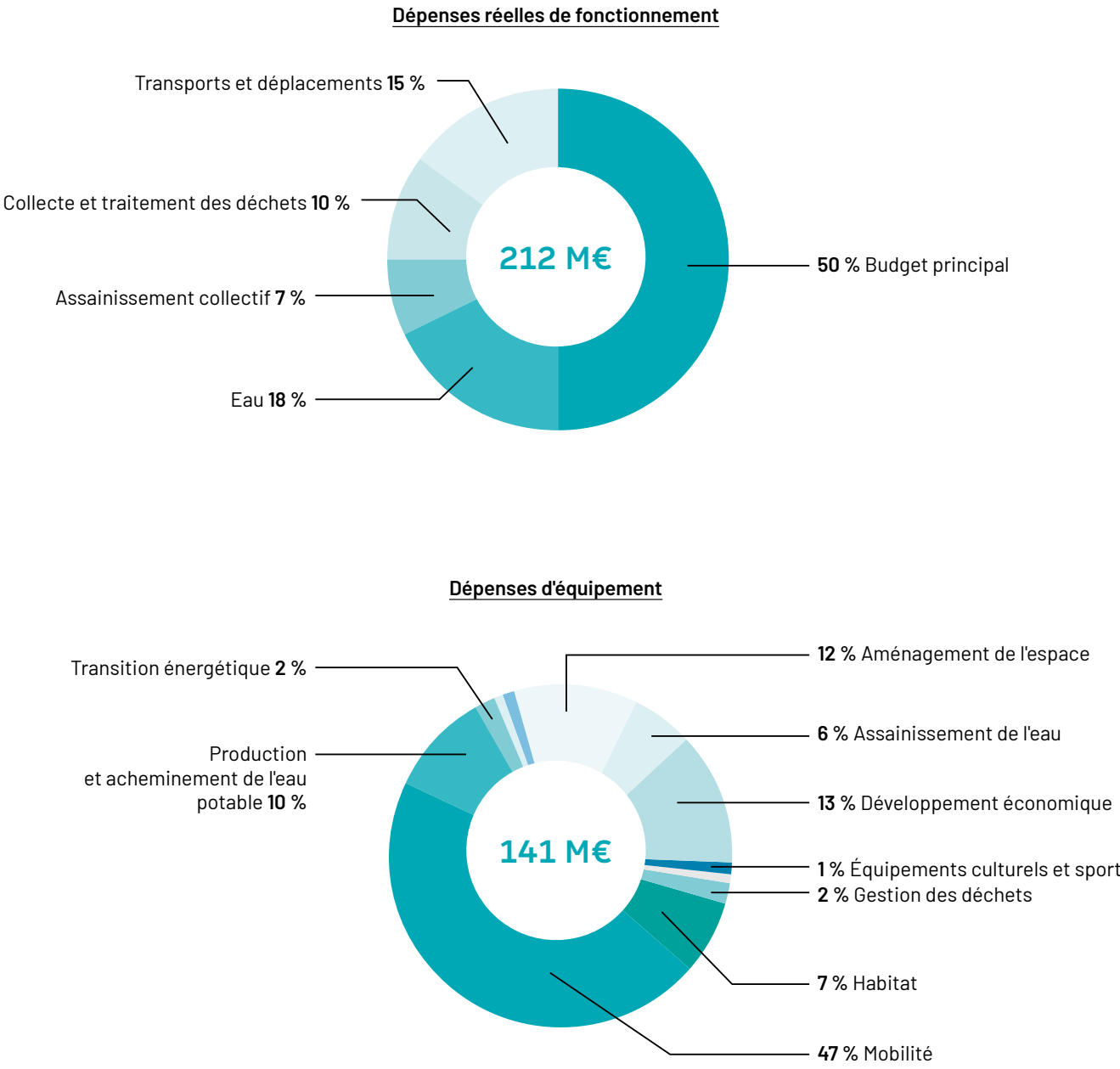
9

prospectives

29

concessions d'aménagement

/// CHIFFRES COMPTE ADMINISTRATIF 2025 CONSOLIDÉS



2 - Direction des Affaires juridiques et Commande publique

La Direction mutualisée est répartie sur deux sites : l'hôtel de ville et le siège de Saint-Nazaire Agglo – la CARENE. Elle est composée de 26 agents répartis comme suit :

- 1 directrice
- 1 assistante
- Marchés publics / Achats en groupement : 1 cheffe de service et 10 agents
- Actes et Assemblées : 1 cheffe de service et 4 agents
- Assurances et gestion locative : 1 cheffe de service et 3 agents
- Juridique : 1 cheffe de service et 3 agents

/// SERVICE MARCHÉS PUBLICS / ACHATS EN GROUPEMENT

/// MARCHÉS PUBLICS

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par :

- Le contrôle et la gestion de procédures classiques
- Le suivi de procédures exceptionnelles, comme la conception réalisation pour la construction d'une nouvelle station d'épuration et celles liées à hélyce+ (CETEX Nord et Sud ainsi que les travaux)

 Le service a également :

- Rédigé et piloté une nouvelle nomenclature achats pour les deux collectivités
- Assuré son intégration dans l'outil comptable et sa diffusion auprès des directions
- Organisé plusieurs flashes info commande publique sur des thématiques liées à l'actualité, à la jurisprudence, à la nomenclature ou encore à des améliorations des processus internes
- Poursuivi la réflexion et le sourcing de fournisseurs en vue de l'acquisition d'un nouvel outil de rédaction et de suivi des procédures de marchés publics

CHIFFRES-CLÉS

- Organisation et gestion de 16 CAO : 10 CAO pour la Ville et 6 pour l'Agglomération
- 69 procédures gérées par le service, comprenant 102 lots
- 181 avenants gérés
- 59 courriers de demandes d'informations complémentaires rédigés

/// ACHATS EN GROUPEMENT

Le service achats a piloté de nombreux marchés en groupements de commandes de fournitures et de services en lien avec les directions opérationnelles, notamment :

- Nettoyage de l'espace public
- Acquisition des certificats numériques
- Prestations d'accessibilité numérique
- Prestations d'entretien des espaces verts
- Acquisition d'électroménager et d'audiovisuel
- AMO probité
- Prestations de location et de transport de bennes
- Acquisition des contenants et des machines pour le passage à l'inox

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par :

- L'adoption à l'unanimité du SPASER (Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables) par les deux collectivités. Ce schéma stratégique fixe les orientations et la stratégie en matière d'achats durables et responsables pour les quatre prochaines années.
- La participation du service achats à la rédaction de la nomenclature achats.
- Le pilotage de l'acquisition du mobilier pour la future Maison de l'habitat ainsi que l'aménagement de bureaux et de salles de réunion.

CHIFFRES-CLÉS

• Plus de 300 procédures en cours

Dépenses mandatées :

- Fonctionnement : 30 950,06 €, soit 73,69 %
- Investissement : 47 186,98 €, soit 94,37 %

SERVICES ACTES ET ASSEMBLÉES

Ce service gère les assemblées municipales et communautaires (service mutualisé depuis mai 2021), les décisions ainsi que les arrêtés municipaux et communautaires. Concernant les arrêtés, il est à préciser que le service rédige une majeure partie des arrêtés municipaux, notamment ceux relatifs aux animations sur la ville et ceux relevant du pouvoir de police du maire.

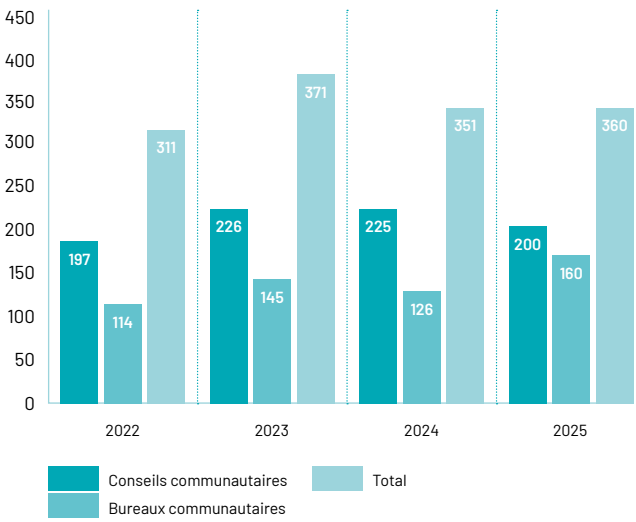
Faits marquants

- Poursuite de la mutualisation et de l'uniformisation des procédures
- Des assemblées plus denses et rapprochées
- Procédure de dématérialisation totale pour les arrêtés et les décisions
- Publication des actes réglementaires sur les sites de la Ville et de l'Agglo

CHIFFRES-CLÉS

- **360 délibérations**
- **5 Bureaux communautaires**
- **5 Conseils communautaires**
- **557 décisions**
par délégation du Conseil communautaire au Président de Saint-Nazaire Agglo
- **202 arrêtés**
(hors arrêtés des ressources humaines)

Évolution du nombre de délibérations
Conseils et bureaux commnautaires



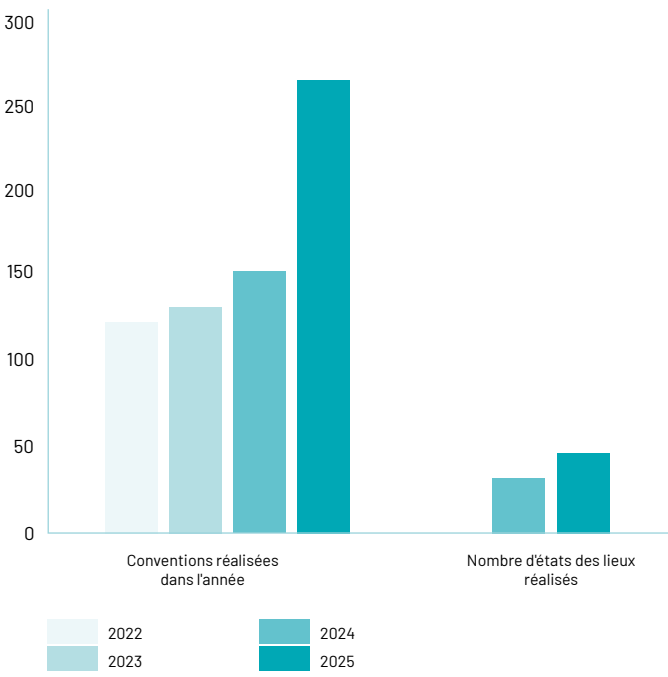
SERVICE ASSURANCES /
GESTION LOCATIVE

/// GESTION LOCATIVE

L'unité Gestion locative a en charge le portefeuille immobilier privé et public de la Ville et de l'Agglomération (plus de 1 000 bâtiments). Elle est responsable de :

- La rédaction et le suivi des conventions de gestion locative en tant que preneur et bailleur
- La gestion quotidienne de tout désordre lié aux occupations
- Le suivi des copropriétés Ville et Saint-Nazaire Agglo, en termes de suivi budgétaire
- Les alertes auprès de la DPI sur les travaux des copropriétés
- La gestion des AOT avec le Grand Port Maritime Nantes/ Saint-Nazaire

Service gestion locative



/// ASSURANCES

L'Unité Assurance gère les contrats et sinistres de la Ville de Saint-Nazaire, de Saint-Nazaire Agglo (unité mutualisée) et du CCAS. Elle est à disposition pour :

- Conseiller et répondre aux interrogations
- Prendre en compte les déclarations (sinistres, événements) concernant un dommage sur un bâtiment, un véhicule, du mobilier urbain, du matériel informatique, des instruments de musique, etc., causé ou subi par un tiers
- Traiter les demandes liées à un dégât des eaux, un incendie, une tempête, une inattention, etc.
- Répondre à toute demande d'attestation d'assurance pour une location de salle, l'organisation d'un événement, ou suite à l'acquisition ou la location d'un véhicule

L'unité pilote également :

- Les actions de prévention des sinistres auprès des agents
- Les déclarations d'accidents de travail

Faits marquants

L'année 2025 a été marquée par :

- La mise en place des nouveaux contrats d'assurance, suite au marché lancé en 2024
- L'arrivée de nouveaux assureurs sur la Responsabilité Civile (RC) pour la Ville et l'Agglomération, nécessitant un temps d'adaptation pour les agents en raison des différences de méthodes et de prises en charge entre chaque assureur

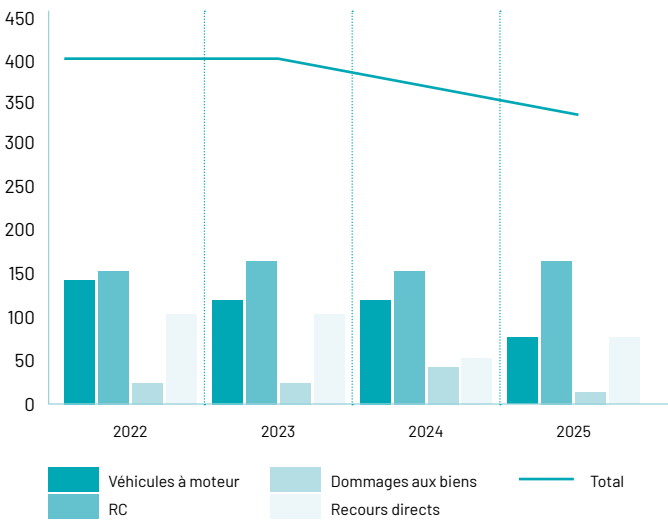
Les nouveaux seuils de franchises ont entraîné :

- Une baisse des déclarations de sinistres en matière de dommages aux biens, le seuil de 100 000 € étant rarement atteint
- Un basculement des simples déclarations de sinistres vers des recours directs du service assurance, entraînant des dossiers plus complexes à traiter

CHIFFRES-CLÉS

- **Sinistres Responsabilité Civile : 62**
- **Sinistres Véhicules : 38**
- **Sinistres Dommages aux biens : 5**
- **Sinistres Recours directs: 22**

VSN - CARENE Assurances



SERVICE JURIDIQUE

Contentieux majeurs :

- Référé expertise de la STEP Est
- Référé expertise Aquaparc
- Référé expertise fibre optique
- Contentieux crématorium OGF
- Indemnisation de la sculpture des javelots (recours contre l'assureur)
- Contentieux contre le projet de Gavy

Dossiers majeurs du service :

Accompagnement des services pour :

- Délégation de Service Public Réseau de Chaleur Urbain hélyce+
- Indemnisation des commerçants dans le cadre des travaux hélyce+
- Participation à la commission d'indemnisation
- Suivi de la DSP Crématorium
- Dossier Gavy et îlot nautique sur le Petit Maroc (poursuite des projets)
- CETEX Sud et Nord
- Desserte alternative

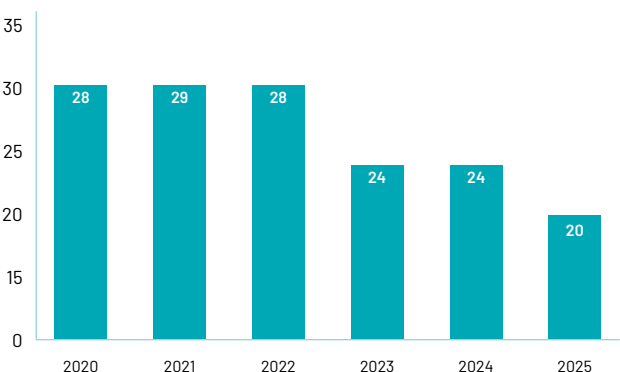
Faits marquants

- Un service renforcé pour faire face à l'augmentation des dossiers et des contentieux, ainsi qu'à leur complexité croissante
- Réalisation d'une cartographie des risques
- Travail sur la probité des élus et des fonctionnaires pour le prochain mandat
- Accompagnement du service des assemblées pour la mise en place du nouveau mandat, avec un focus sur les délégations de pouvoir et les conflits d'intérêts
- Réponses aux contrôles de la Chambre Régionale des Comptes(CRC) pour l'Agglomération et la Ville

CHIFFRES-CLÉS

- 4 dossiers ouverts en 2025
- 20 dossiers en cours côté Agglomération

Nombre de dossiers contentieux



3 - Direction Coordination et Accompagnement Administratif

La Direction Coordination et Accompagnement Administratif (DCA), aux côtés des directions Finances et Juridique et Commande Publique, intervient sur 4 grandes thématiques :

- Les actes (délibérations, décisions) et conventions
- La commande publique
- La comptabilité
- Le budget et les partenariats financiers

La DCA est l'interlocuteur systématique de premier niveau des directions opérationnelles sur ses domaines d'activité.

Faits marquants

Après une année 2024 marquée par la cyberattaque d'avril et ses conséquences tout au long de l'année, 2025 a été marquée par une activité soutenue, avec des indicateurs majoritairement en hausse pour Saint-Nazaire Agglo.

Les équipes de la DCA ont, une nouvelle fois, participé activement à l'ensemble des politiques publiques relevant du périmètre de la direction, au sein de l'Agglo. Cela concerne :

- Les grands projets (hélyce+, Maison de l'habitat, etc.)
- La gestion quotidienne des équipements inter-communaux (piscines, etc.)
- Les sujets touchant au quotidien des agents publics (Systèmes d'Information, etc.)

/// UA FINANCES ET PARTENARIATS

L'unité d'accompagnement administratif (UA) Finances et Partenariats fonctionne en transversalité avec les 3 services et est directement rattachée à la direction.

CHIFFRES-CLÉS

- 139 demandes de virements ou demandes en DG traitées (+34 % par rapport à 2024)
- 116 versements de subventions aux associations (-10 % par rapport à 2024)

/// SCA CADRE DE VIE & FABRIQUE DU TERRITOIRE ÉCOLOGIQUE

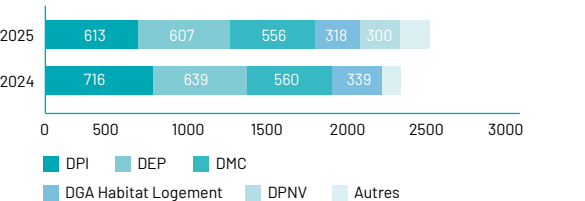
Pour Saint-Nazaire Agglo, le SCA Cadre de Vie et Fabrique du Territoire Écologique intervient pour les DGA et directions suivantes :

- DGA Cadre de Vie : BEAU, Espace public, Paysage et Nature en ville, Mobilités et circulation
- DGA Fabrique du Territoire Écologique : Patrimoine immobilier, et partiellement pour : Urbanisme et aménagement durable, Transition écologique et climatique
- DGA Habitat et Logement (partiellement)

CHIFFRES-CLÉS

- 1 056 engagements comptables
- 2 645 liquidations en dépenses (+1 % / 2024)
- 195 délibérations et 113 décisions (+12 % / 2024)
- 49 marchés publics (-2 % / 2024)
- 111 avenants élaborés (+19 % / 2024)
- 246 demandes de sous-traitance (+70 % / 2024) traitées par le service au global (Ville de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglo)

Factures Agglo/SCA Cadre de vie, Fabrique du territoire écologique



/// SCA RESSOURCES, ORGANISATION ET SOLIDARITÉS

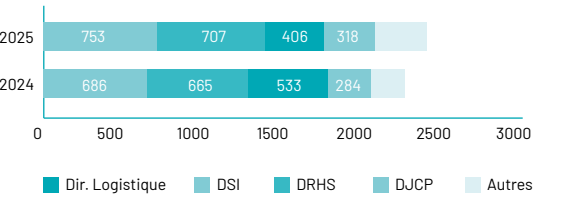
Pour Saint-Nazaire Agglo, le SCA Ressources, Organisation et Solidarités intervient pour les DGA et directions suivantes :

- DGA Ressources internes, Organisation, Innovation : Logistique, Relations humaines et sociales, Systèmes d'information, Direction de la donnée
- DGA Solidarités et Citoyenneté : Initiatives associatives et citoyennes
- DGA Performance Administrative, juridique et financière : Affaires juridiques et commande publique (partiellement)
- Direction Générale des Services, dont le CIAS

CHIFFRES-CLÉS

- 701 engagements comptables pour Saint-Nazaire Agglo et le CIAS
- 3 639 liquidations en dépenses pour Saint-Nazaire Agglo et le CIAS (+30 % / 2024)
- 56 délibérations et 26 décisions pour Saint-Nazaire Agglo et le CIAS (-6 % / 2024)
- 33 marchés publics élaborés (-17 % / 2024) par le service au global (Ville de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglo)

Factures Agglo-CIAS/SCA Ressources Organisation Solidarités



/// SCA ATTRACTIVITÉ, ÉCONOMIE, TERRITOIRE ÉDUCATIF ET CRÉATIF

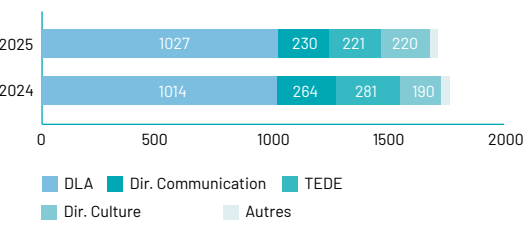
Pour Saint-Nazaire Agglo, le SCA Attractivité, Économie, Territoire Éducatif et Créatif intervient pour les DGA et directions suivantes :

- DGA Territoire éducatif et créatif : Sports & Nautisme, Loisirs Aquatiques
- DGA Culture et Transitions économiques : Culture, Transition Emploi Développement économique
- Direction Communication et Attractivité

CHIFFRES-CLÉS

- 1 071 engagements comptables
- 1 949 liquidations en dépenses (= / 2024)
- 37 délibérations et 97 décisions (-1 % / 2024)
- 82 marchés publics élaborés (+71 % / 2024) par le service au global (Ville de Saint-Nazaire et Saint-Nazaire Agglo)

Factures Agglo / SCA Attractivité, Économie, Territoire éducatif et créatif



/// SERVICE PERFORMANCE ET CONTRÔLE DE GESTION

Le service performance et contrôle de gestion est un service mutualisé (Ville/Saint-Nazaire Agglo) rattaché au DGA Performance administrative, juridique et financière. Ce service est un dispositif managérial qui contribue à la réalisation des objectifs de performance de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglo.

Le service est centré sur la performance et le contrôle de gestion, à la fois interne et externe :

- Contrôle de gestion interne : objectifs définis dans les services de la Ville et de l'Agglomération
- Contrôle de gestion externe : missions stratégiques et opérationnelles en lien avec les partenaires de la collectivité

Les différentes missions du service performance accompagnent la mise en œuvre de la stratégie des politiques publiques en veillant à l'adéquation entre les moyens déployés et les objectifs. Il développe un pilotage opérationnel des dossiers stratégiques, menant à des plans d'action basés sur 6 axes :

1. Aide à l'amélioration de la gestion publique, notamment par l'optimisation des moyens engagés et l'analyse des résultats obtenus.
2. Participation au pilotage et au développement des plans d'action à la demande des directions et de la Direction générale.
3. En binôme avec les directions et la Direction générale, assurance d'un dialogue de gestion favorisant l'expression des acteurs, tout en partageant les bonnes pratiques pour développer la performance entre les moyens, les objectifs et les résultats.
4. Intégration dans le cycle budgétaire des deux collectivités (Ville/Saint-Nazaire Agglo).
5. Réalisation d'études financières et d'audits permettant d'identifier les situations à risque, les axes d'amélioration et les moyens à déployer pour améliorer les résultats.
6. Montages financiers complexes, réalisation d'analyses de coûts, participation à des processus d'optimisation et de fiabilisation des procédures, examen des engagements financiers de la Ville auprès d'entités extérieures (associations, établissements publics).

Les axes du service Performance et contrôle de gestion s'articulent en 3 étapes :

1. Le dialogue
2. L'analyse
3. L'expertise

Dossiers majeurs du service

- Accompagnement du renouvellement de la concession ENEDIS-EDF
- Expertise pour l'avenant de la concession de service public d'exploitation du RCIU
- Analyse économique de la CODP pour les infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE) de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglo
- Dossiers d'indemnisation des commerces (Ville et Agglo)
- Dialogues de gestion avec les satellites
- Élargissement du dialogue de gestion avec le tissu associatif : 15 structures suivies en 2025
- Établissement des montages financiers et des modèles économiques pour les consultations DSP
- Développement du pôle d'expertise financière sur les opérations d'aménagement

/// MISSION ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La mission Évaluation des politiques publiques travaille pour la Ville et l'Agglomération. Elle est placée sous la responsabilité du Directeur général adjoint de la Performance et est composée d'une chargée de mission.

Faits marquants 2025

L'année 2025 a été marquée par une programmation dense, impactée par les retards liés à la cyberattaque (avril 2024 - avril 2025). Les 5 missions menées à terme ont été réalisées en interne.

Évaluations menées

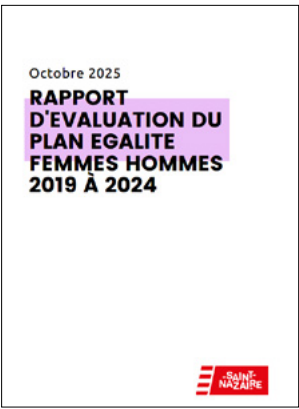
- Plan municipal égalité femmes-hommes 2019/2025 : Évaluation conduite avec les parties prenantes (19 entretiens avec élu·es et responsables, 2 réunions avec associations et institutions, enquête auprès de 50 services). Livrables : rapport, arbre des objectifs et présentation. En 2026, la mission interviendra pour préparer le prochain plan 2026/2032.
- Stratégie numérique responsable (SNR) 2026/2032 : Travail avec un groupe technique multi-métiers (numérique, transition écologique, data, achats, etc.). Résultat : arbre des objectifs (3 piliers : matériels, services, acteurs) et indicateurs annuels.
- Maison de l'habitat (ouverture printemps 2026) : Travail évaluatif en amont pour structurer l'arbre des objectifs et les indicateurs de suivi.
- Schéma directeur eau-énergie (SDEE) 2026/2032 : Implication des services concernés (transition écologique, gestion du bâti, parc automobile, éclairage public, espaces verts). Résultat : arbre des objectifs, indicateurs de pilotage et gouvernance coordonnée.
- Plan de déplacement urbain (PDU) 2019/2025 : Évaluation réalisée par l'ADDRN, avec participation de la mission pour le cadrage, la communication des données et la relecture des livrables. Restitution en séance du Comité des partenaires des mobilités (17 octobre 2025).

Réseaux professionnels et représentations

- Organisation de la rencontre du groupe Bretagne-Pays de la Loire de la Société Française de l'Évaluation (SFE) à Saint-Nazaire (4 juillet 2025) : Échanges sur le recueil des données sensibles, avec interventions de l'ADDRN, Gaétan Gaborit et Claude Maillère. Balade piétonne touristique depuis le littoral jusqu'à la Maison de l'Entreprise.
- Représentation de Saint-Nazaire Ville et Agglomération :
 - Rendez-vous de l'évaluation de la SFE à Paris (janvier 2025)
 - Rencontres du groupe Grandes villes et Métropoles de la SFE à Lille (mars 2025)
 - Journées françaises de l'évaluation de la SFE à Paris (octobre 2025)
- Intervention annuelle à Nantes Université (IAE Économie et Management) dans le cadre du Master II « Évaluation des politiques publiques environnementales ».

CHIFFRES-CLÉS

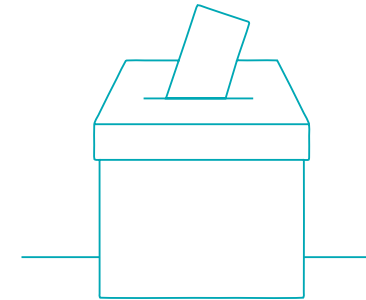
- 9 dossiers inscrits
- 2 dossiers en accompagnement
- 5 dossiers terminés, entièrement réalisés en interne



DGA SOLIDARITÉS ET CITOYENNETÉ

Améliorer les conditions de vie des habitants

En 2025, la DGA Solidarités et Citoyenneté a renforcé son engagement pour un territoire plus solidaire et participatif. Avec notamment la mise en œuvre du Contrat de ville 2024-2030, la démarche « d'aller-vers » pour écouter les habitant.es, et les Rencontres de la politique de la ville, elle a œuvré pour réduire les inégalités et renforcer le lien social dans les quartiers prioritaires.



Direction Initiatives associatives et Citoyenne

La direction est composée de 4 services :

- Vie associative
- Dialogue citoyen
- Vie des quartiers et contrat de ville
- Service technique animation régie événementielle et d'une Unité d'appui transversal.

Seuls les services Dialogue citoyen et Vie des quartiers et contrat de ville sont mutualisés avec Saint-Nazaire Agglo.

Pour Saint-Nazaire Agglo :

- Le service Dialogue citoyen est en charge de la mise en œuvre des politiques publiques de participation citoyenne (Conseil de développement).
- Le service Vie des quartiers et contrat de ville est en charge de la politique de la ville.

/// POLITIQUE DE LA VILLE

2025 a marqué la seconde année de mise en œuvre du Contrat de ville 2024-2030, dans un contexte budgétaire contraint. Cela a conduit à une baisse globale des subventions de -5 % dans le cadre de l'appel à projets annuel. Malgré cela, la collectivité a maintenu des propositions pour les habitants et les acteurs locaux intervenant en quartiers prioritaires :

- Une démarche « d'aller-vers » a permis, durant l'été, de rencontrer plus d'une centaine d'habitants des quartiers lors de temps festifs. Ces moments ont servi à :
 - Faire découvrir des actions et des lieux ressources sur le territoire
 - Écouter et collecter les besoins des habitants via des supports d'expression libre et des agents sur le terrain
- Les « Rencontres de la politique de la ville » ont été organisées le 14 octobre 2025. Elles ont constitué un temps fort et fédérateur pour les associations et les institutions engagées dans la lutte contre les inégalités dans les quartiers nazairiens. Au programme :
 - Des pitches d'associations pour inspirer et échanger
 - Un espace ressource avec la présence du centre régional Résovilles
 - Une exposition recensant les actions financées en cours et l'actualité des groupes de travail thématiques

L'Agglomération s'est également engagée aux côtés de la Ville de Saint-Nazaire, de l'État et du bailleur Silène en co-signant, en décembre 2025, une nouvelle convention relative à la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité. Ce dispositif partenarial et territorialisé vise à anticiper et apporter des solutions aux problématiques de cadre de vie rencontrées par les habitants en quartiers prioritaires.

CHIFFRES-CLÉS

81

projets

financés par l'appel à projets annuel du Contrat de ville, dont 25 directement soutenus par Saint-Nazaire Agglo sur ses compétences en matière de développement économique, d'emploi, d'insertion et de politique de la ville

148 000 €

de subventions

attribuées dans ce cadre

Budget total partenarial : environ

785 000 €

Cofinancement de près de

20 %

aux côtés de l'État, la Ville de Saint-Nazaire, la CAF et le Département

/// DIALOGUE CITOYEN

À la suite à la saisine des élus, le Conseil de développement a :

- Poursuivi son atelier "À votre santé !"
- Mis en place un atelier pour :
 - Réaliser le bilan de son exercice 2020-2026
 - Formuler des propositions pour une démocratie participative vivante à l'échelle de Saint-Nazaire Agglo

CHIFFRES-CLÉS

52

citoyens inscrits à l'atelier "À votre santé !"

DGA CULTURE – TRANSITION ÉCONOMIQUE

Créer, innover et fédérer sur un territoire tourné vers l'avenir

En 2025, la DGA Culture et Transition Économique a renforcé son rôle de levier pour un territoire créatif, inclusif et résilient. Avec, entre autres, le Projet Culturel de Territoire, l'inauguration du Campus Heinlex, le soutien à l'innovation ou encore le déploiement de la feuille de route Économie Sociale et Solidaire, elle a œuvré pour allier culture, emploi et transition écologique, au service des habitant.es et des acteurs économiques de l'agglomération.

1 - Direction de la Culture

/// PROJET CULTUREL DE TERRITOIRE

Le projet culturel de territoire (PCT) est une démarche partenariale entre Saint-Nazaire Agglo, le Département de Loire-Atlantique et la DRAC. Il accompagne la mise en réseau des bibliothèques et met en œuvre une programmation artistique et culturelle sur l'ensemble du territoire en collaboration avec les communes. Le PCT propose également un programme d'Éducation Artistique et Culturelle à toutes les écoles.

Faits marquants

Le partenariat avec le Département et l'État a été renouvelé pour 3 ans avec la signature d'une nouvelle convention qui réaffirme les orientations du PCT.

Côté lecture publique, l'année 2025 a été marquée par :

- La première résidence de journaliste sur le territoire, intitulée Dans nos bulles, mise en œuvre par Mathilde Chevré et Le Cil Vert. Cette action d'éducation aux médias et à l'information a proposé des ateliers et des rencontres dans toutes les médiathèques et dans 3 écoles.
- La première rencontre professionnelle interbibliothèques, réunissant 70 bibliothécaires pour échanger sur des problématiques communes.
- La poursuite de l'automatisation du réseau avec 4 médiathèques équipées (Donges, Saint-Malo-de-Guersac, La Chapelle-des-Marais et Trignac).
- Le lancement de la réflexion sur le schéma intercommunal de lecture publique, visant à définir les axes de travail à 5-10 ans.

Côté action culturelle, sont à signaler :

- La présence des artistes d'Athénor en résidence avec 2 projets de création.
- Le projet Le Bottin du Coin par Aymeric Swiatoka-Novais et Émilie Bonnaud.
- Le retour de rendez-vous musicaux attendus : les Rencontres Musicales en bibliothèques et une belle édition de Folk en Scène.
- Le programme d'Éducation Artistique et Culturelle 2025/2026, avec la collaboration des opérateurs culturels du bassin nazairien (Le Théâtre-Scène Nationale, le Grand Café, le Conservatoire de Saint-Nazaire, Athénor, Bain Public, le VIP, la Galerie Hasy, La Volière, etc.).



"Dans nos bulles!" à la médiathèque de Montoir - Mathilde Chevré journaliste et Sylvère Jouin dessinateur (Le Cil Vert) animent l'atelier « Interdit aux enfants ».

CHIFFRES-CLÉS

700
rendez-vous
culturels pour les habitants

105
classes
et 2 500 élèves concernés sur les 10 communes
par le programme EAC

2
résidences :
Dans nos Bulles et Le Bottin du Coin

20
concerts
en bibliothèque pour les Rencontres musicales

6
communes
impliquées dans Folk en Scène

Dans le réseau des médiathèques :

- 30 000 inscrits
- 370 000 documents
- 975 000 emprunts
- 230 000 consultations ou emprunts des ressources numériques
- 230 000 visites sur le site web

/// ARCHIVES MUNICIPALES-RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Le service archives et ressources documentaires a pour mission de :

- Permettre aux collectivités de prendre des décisions éclairées
- Faciliter l'accès des publics à la connaissance
- Apporter la preuve des droits des particuliers et des collectivités (archives)

Il constitue et gère les fonds d'archives et de documentation de la Ville de Saint-Nazaire et de Saint-Nazaire Agglo. Il intervient également dans plusieurs communes de Saint-Nazaire Agglo.

Faits marquants

- Lancement d'une politique de médiation documentaire et intégration dans le dispositif d'accueil des nouveaux arrivants
- Pour la gestion des archives :
 - Récolement topographique des archives
 - Contribution aux projets numériques avec la DSI
- Ajustement des moyens en fonction des contraintes financières

CHIFFRES-CLÉS DOCUMENTATION

460
visiteurs

uniques par mois sur le portail documentaire

1
panorama

de presse quotidien pour 110 destinataires

14
newsletters thématiques

941
abonnements

5
actions de médiation

CHIFFRES-CLÉS ARCHIVES

13
versements
traités pour 21,20 ml

39,60 mℓ
éliminés

185
actions
sur l'archivage électronique auprès des services producteurs (Ville de Saint-Nazaire, Saint-Nazaire Agglo et communes membres) : formations, refonte des arborescences, tableaux de gestion

4
jours d'intervention
dans les communes de Saint-Nazaire Agglo pour de l'archivage papier

2 - Direction Transition Économique

SERVICE ENTREPRISES, INNOVATION, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Territoire d'Industrie

Le 25 novembre 2025, dans le cadre du programme Territoire d'Industrie Saint-Nazaire Loire Estuaire, une convention de partenariat a été signée entre Saint-Nazaire Agglo et la Banque des Territoires (Caisse des Dépôts). Cet accord, d'une durée de 3 ans (2025-2027), garantit le cofinancement d'actions concrètes au service de l'immobilier d'entreprise, de la décarbonation, de l'innovation, de l'emploi et de la performance du tissu industriel local.

Loire Estuaire Décarbonation

2025 a marqué une année d'avancées pour le programme Loire Estuaire Décarbonation :

- Une vision industrielle d'un écosystème de production d'énergies décarbonées qui s'affirme
- Des trajectoires vers la neutralité carbone à horizon 2050 qui se précisent
- Plus de 60 % du programme d'études en cours ou terminé

Un nouveau format d'événement a vu le jour en 2025 : « Le RDV des Grands Projets de Décarbonation » (juin et décembre). Organisé par Saint-Nazaire Agglo en partenariat avec l'ADELE et la CCI, il vise à partager les actualités des grands projets avec les acteurs économiques du territoire (entreprises, acteurs académiques, acteurs de l'emploi) et à générer des retombées locales.

Enseignement supérieur et recherche : inauguration du Campus Saint-Nazaire Heinlex

L'État, la Région Pays de la Loire, Saint-Nazaire Agglo, Nantes Université et le Centre hospitalier ont regroupé l'ensemble des formations universitaires sur un seul site. En 2025, 1 000 étudiants de Nantes Université (Polytech Nantes et UFR des sciences et techniques) et de l'Institut des Formations paramédicales ont quitté le site de Gavy pour rejoindre le site d'Heinlex. Ce dernier est désormais un campus de 3 000 étudiants et de 2 500 élèves en formation infra-bac et des stagiaires en formation continue.

Deux nouveaux bâtiments ont été construits et deux autres réhabilités. Une nouvelle bibliothèque universitaire a été dimensionnée pour accueillir tous les étudiants nazairiens. Les espaces publics ont été réaménagés avec :

- De nouveaux cheminements piétons connectant le campus aux quartiers environnants
- Des installations sportives en libre accès

D'autres aménagements viendront compléter le campus en 2027-2028 :

- Une extension de la Maison de l'apprentissage
- Un nouveau restaurant universitaire
- Une centaine de logements étudiants

Audacity Awards 2025

La 13^e édition du concours d'innovation « Audacity Awards » a été organisée par Saint-Nazaire Agglo. Créé avec la CCI Nantes Saint-Nazaire, ce concours révèle chaque année les talents entrepreneuriaux du territoire.

La soirée de remise des prix s'est tenue au VIP à Saint-Nazaire, réunissant entrepreneurs, partenaires économiques et acteurs du territoire. Cinq lauréats ont été distingués dans différentes catégories :

- Innovation
- Transformation des entreprises
- Engagement environnemental

Les projets primés bénéficient d'un soutien financier et d'un accompagnement pour accélérer leur développement.



Audacity Awards au VIP.

/// SCHÉMA D'ACCUEIL DES ENTREPRISES

Le conseil communautaire du 30 septembre 2025 a approuvé à l'unanimité le nouveau Schéma d'Accueil des Entreprises de l'agglomération. Ce document fixe les modalités d'accueil et d'accompagnement du développement des entreprises sur le territoire. Il s'articule avec d'autres documents stratégiques :

- Plan de Déplacements Urbains (PDU)
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET)
- Stratégie biodiversité

La mise en œuvre du plan d'action associé doit permettre de soutenir un développement économique maîtrisé sur le long terme, tout en préservant les ressources naturelles.

/// ÉCONOMIE CIRCULAIRE ET BTP

Plus de 120 représentants de 60 acteurs clés de la filière « Bâtiment et Travaux Publics » se sont retrouvés lors de la réunion annuelle et des visites des plateformes Cynéo à Nantes et de Romi Recyclage à Montoir-de-Bretagne. L'objectif : faire progresser la circularité dans les pratiques d'aménagement et de construction.

Un premier magasin éphémère de mobiliers et matériaux issus du chantier de rénovation de l'école Jean Jaurès à Saint-Nazaire a été organisé avec succès le 27 septembre 2025, inspiré par la matériauthèque du CISN organisée en mars à Herbignac.

/// ADOPTION DE LA FEUILLE DE ROUTE ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Saint-Nazaire Agglo a présenté le 3 juillet sa première feuille de route dédiée à l'Économie Sociale et Solidaire pour la période 2025-2026. Une cinquantaine d'acteurs du territoire ont découvert les orientations portées par Béatrice Priou, vice-présidente déléguée à l'Emploi, l'Insertion, la Formation et l'ESS.

Cette feuille de route s'articule autour de quatre priorités :

- Mieux accompagner les projets ESS
- Renforcer les financements et l'appui à l'entrepreneuriat
- Développer les coopérations et l'innovation sociale
- Valoriser l'ESS auprès des habitants

SERVICE EMPLOI, INSERTION, INNOVATION SOCIALE

/// SALON TRAJECTOIRE

6, 7 et 8 novembre 2025 à la Base sous-marine :

- 5^e édition
- 8 700 visiteurs, dont 5 200 scolaires
- 10 grands pôles métiers divisés en 40 sous-espaces avec plus de 90 animations
- 1 pôle Formations avec 38 établissements (post-3^e, post-bac et adultes)
- 1 pôle Infos-Conseils avec 12 structures (orientation scolaire et reconversion professionnelle)
- Plus de 400 professionnels exposants mobilisés



/// DÉMARCHE GESTION PRÉVISIONNELLE DES EMPLOIS ET COMPÉTENCES

La démarche « Transitions et métiers de demain » :

Avec le soutien du Fonds pour une Transition Juste de l'Union Européenne, Saint-Nazaire Agglo déploie des actions pour adapter les emplois et les compétences du territoire aux enjeux de transition écologique.

Un travail mené avec plusieurs Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE) a permis d'identifier de nouvelles activités porteuses, comme la déconstruction sélective et le réemploi des matériaux du bâtiment. Plusieurs chantiers de réhabilitation et projets de matériauuthèques sont déjà identifiés pour 2026.

/// MISE EN ŒUVRE DU PLAN LOCAL D'INSERTION POUR L'EMPLOI (PLIE)

Dans le cadre de sa stratégie d'inclusion, le PLIE, piloté par Saint-Nazaire Agglo et opéré par les associations ADELIS et CIDFF, a déployé en 2025 une mission « aller-vers » pour toucher les publics les plus éloignés des dispositifs d'accompagnement.

Portée par un conseiller en insertion professionnelle, cette initiative propose des permanences décentralisées, notamment dans les quartiers prioritaires. Elle vise à :

- Réduire les inégalités territoriales
- Améliorer l'accessibilité aux droits et aux opportunités d'insertion
- Apporter des réponses immédiates aux problématiques liées à l'emploi
- Organiser des ateliers collectifs (recherche d'emploi, levée des freins périphériques)

En 2025 :

- 233 personnes rencontrées
- 52 personnes intégrées dans un parcours PLIE
- 7 ateliers collectifs animés dans les quartiers

Cette action est cofinancée par le Fonds social européen (FSE) et s'inscrit dans le cadre de l'appel à projets du Contrat de ville nazairien.

/// TERRITOIRES ZÉRO CHÔMEUR DE LONGUE DURÉE

2025 a marqué une étape supplémentaire dans la structuration de cette démarche expérimentale. Plusieurs activités ont été testées pour répondre à des besoins locaux non couverts :

- Nettoyage de véhicules sans eau
- Réparation de vélos
- Actions de sensibilisation au tri des déchets

Ces initiatives ont permis un retour à l'emploi pour une dizaine de volontaires, avec des volumes horaires adaptés. L'animation du droit à l'emploi a également produit des effets positifs :

- Repérage et remobilisation de publics éloignés de l'emploi
- Développement d'actions collectives favorisant la confiance et la dynamique de groupe
- Mobilisation renforcée des partenaires du territoire

Cette dynamique a été reconnue par l'habilitation du territoire par décret en Conseil d'État, permettant l'entrée officielle dans l'expérimentation, sous réserve d'obtention de crédits d'État.



Nettoyage de véhicule sans eau.

/// BILAN 2025 DE LA MISE EN ŒUVRE DES CLAUSES SOCIALES

La clause sociale, introduite dans les marchés publics, permet aux donneurs d'ordre (publics ou privés) de prendre en compte des objectifs de lutte contre l'exclusion et le chômage dans leurs achats.

Saint-Nazaire Agglo porte, au sein de son service Emploi, Insertion et Innovation sociale, le guichet territorial unique de la clause. En 2025 :

- 21 donneurs d'ordre accompagnés (contre 17 en 2024)
- 54 opérations suivies, représentant 136 marchés (dont 119 marchés de travaux et 17 marchés de services)
- 99 entreprises titulaires accompagnées dans la mise en œuvre des clauses sociales
- 226 personnes demandeurs d'emploi concernées, dont 45 domiciliées en quartiers prioritaires

Opérations emblématiques de 2025 :

- Construction des nouvelles lignes de bus hélyce+ et du site de remisage des bus électriques : 41 635 heures de travail pour 69 personnes (2024-2025)
- Aménagement du parc Rives d'Estuaire, quartier du Petit Maroc : 1 367 heures pour 8 personnes
- Aménagement « Ville jardin » quartier des Halles – Bd Albert de Mun : 5 309 heures pour 4 personnes
- Modernisation des installations de l'usine d'eau potable de Campbon : 2 448 heures pour 12 demandeurs d'emploi

SERVICE COMMERCE

/// DÉPLOIEMENT DE LA STRATÉGIE COMMERCIALE INTERCOMMUNALE

À la suite de l'adoption d'une stratégie commerciale intercommunale en 2024, 2025 a marqué son déploiement. La création des comités intercommunaux du commerce a permis d'instaurer un espace de dialogue et de débat sur le commerce à l'échelle de Saint-Nazaire Agglo, notamment en amont des commissions départementales d'aménagement commercial (CDAC).

Les orientations restent :

- La priorité absolue à l'implantation de commerces dans les centres-villes et pôles de proximité
- Une maîtrise croissante des projets en périphérie commerciale

Pour cela, Saint-Nazaire Agglo se dote progressivement d'outils et de leviers réglementaires :

- Déploiement des périmètres de sauvegarde du commerce et de l'artisanat sur les centres-bourgs
- Resserrement des secteurs où le commerce est autorisé à s'implanter
- Maîtrise des implantations en zone commerciale périphérique, avec un principe d'iso-surface commerciale

Dans un contexte de rétractation du commerce et de concurrence accrue du commerce en ligne, l'accompagnement des commerçants se poursuit et se renforce :

- Poursuite de la mission de management de zone sur la principale zone commerciale du territoire (Trignac Grand Large), opérée par la SONADEV
- Études de potentiel commercial pour les villes de l'agglomération
- Conseils et expertise pour les projets de renouvellement urbain intégrant des locaux commerciaux en rez-de-chaussée (centres-villes et centres-bourgs)
- Poursuite de l'aide directe aux commerçants pour la rénovation de leur devanture commerciale : 8 commerces subventionnés en 2025 pour un montant de 24 164 €
- Création d'une commission visant à indemniser les commerces impactés par les travaux réalisés devant leur local

/// OFFICE DU COMMERCE ET DE L'ARTISANAT

Depuis mars 2025, la Ville a créé la marque « Saint-Nazaire Le Centre » et a instauré un Office du Commerce et de l'Artisanat pour :

- Fédérer les commerçants, les artisans et les partenaires du développement économique
- Structurer et animer la dynamique commerciale du centre-ville grâce à des commissions thématiques (animation commerciale, communication)
- Communiquer de manière unifiée autour de la marque, notamment lors des animations et sur les réseaux sociaux créés fin 2025

/ saint- nazaire agglo